

1.2 L'état du développement

Positionnement et contexte territorial

- **Un positionnement stratégique**

Ainsi que la carte ci-jointe le souligne, l'accessibilité au Pays de Nay bénéficie et renforce un positionnement favorable dans le grand Sud-Ouest.

A un peu plus d'une heure du littoral aquitain, le Pays de Nay se situe à proximité immédiate de plusieurs grands axes d'échanges et de développement :

- Toulouse – Pau – Bayonne – Espagne
- Pau – Bordeaux
- Pau – Tarbes
- Pau - Lourdes

Il convient de rappeler à ce sujet la particularité liée à Lourdes, qui accueille près de 5 000 000 de visiteurs chaque année.

Le réseau autoroutier ne dessert pas directement le Pays de Nay. L'autoroute A64, reliant Bayonne à Toulouse, et à Bordeaux depuis le raccordement à l'autoroute A65, est un axe majeur de développement pour le grand Sud-Ouest. Les



échangeurs les plus proches se situent à environ 25 minutes du territoire, qu'il s'agisse de l'échangeur n°10 (Pau-centre), ou de l'échangeur n°11 de Soumoulou. Cette situation est une contrainte et plusieurs projets d'amélioration de la desserte du secteur est et sud-est de l'agglomération paloise sont à l'étude, avec notamment le projet de création d'un nouvel échangeur à Morlaàs.

Les infrastructures routières internes au territoire se structurent essentiellement autour de la RD 938, qualifiée de voie rapide pour sa partie reliant le territoire de Pau jusqu'à Nay. Cet axe connaît un trafic qui atteint de 11 000 à 16 000 véhicules par jour en moyenne, avec des problèmes de limite de capacité sur certaines tranches et carrefours aux heures de pointe qui posent dès à présent la question de son adaptation à une fréquentation en hausse (aménagement de bi-pass ?). Il convient également de noter que cette voie a très fortement contribué à la polarisation des échanges du Pays de Nay avec l'agglomération paloise qu'elle relie. Parmi les autres infrastructures routières, le territoire est relié aux Hautes-Pyrénées via la RD 937 en direction de Saint-Pé de Bigorre puis Lourdes par la RD 936 vers Pontacq puis Tarbes. La RD 35 le relie aux vallées d'Ossau et d'Aspe. Toutefois, ces échanges, s'ils sont bien réels, sont à ce jour moins développés.

Par ailleurs, le territoire est positionné sur le réseau grandes lignes de la SNCF, avec la desserte de la Gare Coarraze-Nay par la ligne Toulouse-Bayonne, et sur le réseau TER par la même gare Coarraze-Nay et les haltes d'Assat et de Montaut-Bétharram. Les dessertes TGV de Pau et Lourdes sont également très proches et renforcent le positionnement du territoire sur de plus grandes distances. La gare TGV de Pau connaît en effet un trafic majeur (665 000 passagers). Enfin, le contrat d'axe du Béarn prévoit à court terme le renforcement des dessertes TER et la création de la gare de Bordes-Assat, ces projets étant destinés à améliorer encore l'accessibilité et le positionnement du Pays de Nay.

Enfin, si le territoire ne possède pas d'aéroport, il est à proximité des aéroports de Pau-Pyrénées et Tarbes-Ossun-Lourdes qui possèdent de nombreuses dessertes régulières sur Paris.

- **Une situation d'interface entre Béarn et Bigorre**

En termes de perception du positionnement, le territoire du Pays de Nay est un territoire d'interfaces, ce qui se traduit par une interactivité et des échanges.

En premier lieu, il s'agit d'un territoire d'interface entre l'urbain et le rural. Le territoire du Pays de Nay est en effet inséré entre plusieurs agglomérations proches : Pau, Tarbes et Lourdes.

En second lieu, il s'agit d'un territoire d'interface entre la plaine, les coteaux et la montagne, plusieurs communes du territoire étant, au sud, classées communes de montagne.

Enfin, le territoire de la Communauté de Communes du Pays de Nay est, depuis l'intégration des communes d'Arbéost et de Ferrières, situé à cheval sur 2 Régions, Nouvelle Aquitaine et Occitanie et sur 2 départements : Pyrénées-Atlantiques et Hautes-Pyrénées.



Le Pays de Nay vu depuis l'Estibète (1851m) sur la commune d'Asson

Le Pays de Nay s'affirme donc comme l'interface entre la plaine, le piémont et la zone de montagne, également comme une articulation entre le très urbain et le très rural, et prend une place particulièrement stratégique dans un maillage territorial en développement : Pau, Tarbes, Lourdes...

A ce sujet, le porter à connaissance des services de l'Etat apportait les éléments suivants sur le positionnement du Pays de Nay : *« un espace de vie excentré de l'agglomération paloise. Zone de vie relativement autonome de Pau, centrée sur l'ensemble Nay-Coarraze et faisant la jonction avec Lourdes. Autour de la commune de Nay s'articulent les rythmes de vie des habitants des communes alentour, notamment celles du sud dans la zone montagneuse. La limite nord reste plus floue parce que la présence de Turboméca à Bordes induit la présence de ses employés ».*

Emploi et entreprises

- **Un bassin d'emploi dynamique**

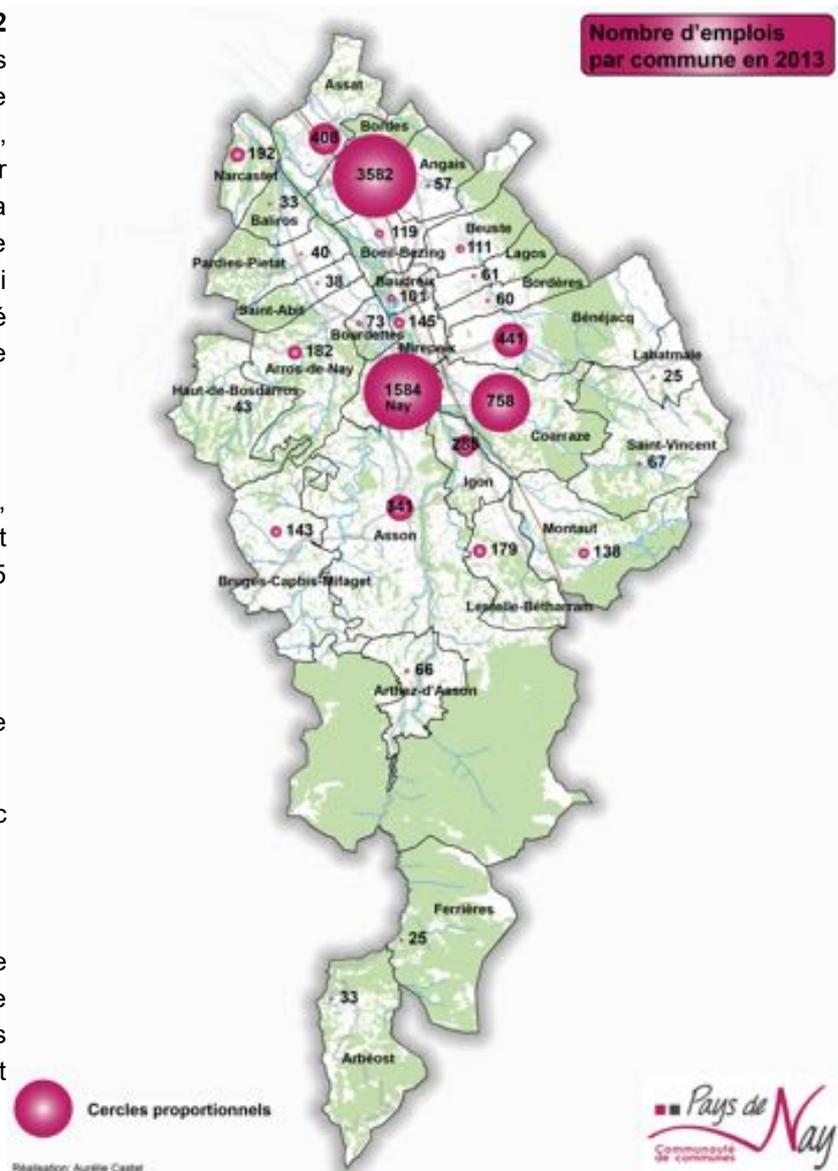
Le nombre d'emplois était de **9 332 en 2013** (avec ajout des données des communes entrées depuis) contre 8 603 en 2011 (base 26 communes), soit une hausse de plus de 18% par rapport à 1999. Depuis 2008, la hausse est de + 1,5% en 3 ans. Cette hausse est expliquée par l'emploi salarié (83,6%), l'emploi non salarié évoluant peu, sauf sur la période 2008/2013.

Ainsi que la carte ci-après le montre, les emplois sont essentiellement concentrés sur 2 pôles, couvrant 5 communes :

- Bordes/ Assat avec près de 4000 emplois,
- Nay-Coarraze-Bénéjacq avec 2800 emplois.

La structuration de la population active en **2013** était quasi-identique à celle du département avec les proportions suivantes (avec l'évolution par rapport à 2008) :

- agriculteurs exploitants 4,2% (-0,2%)
- artisans/commerçants/chefs d'entreprises 8,1% (+0,8%)
- cadres supérieurs 20,6% (+3,0%)
- professions intermédiaires 23,7% (+1,5%)



- employés 21,8% (-0,6%)
- ouvriers 21,6% (-4,6%).

Les inactifs représentent 26,5 % de la population de 15 à 64 ans dont :

- les retraités 9,9 %,
- les chômeurs 6,5 %
- les étudiants 9,4 %
- les autres inactifs 7,1 %.

S'agissant des évolutions récentes, la période 1999-2013 a été marquée par une forte hausse de plusieurs catégories, et notamment des retraités, dont le nombre est désormais de 6 592. Ce phénomène peut notamment être expliqué par la vocation d'accueil du territoire et son cadre de vie, mais également par l'ancrage territorial des anciens actifs qui prennent leur retraite tout en restant vivre sur le Pays de Nay. Par ailleurs, le nombre de cadres supérieurs augmente très fortement, avec plus de 500 cadres supérieurs de plus en 10 ans, ce qui est notable. Les professions intermédiaires et les employés sont stables, alors que le nombre d'ouvriers est en fort repli.

A l'inverse, on note une relative hausse du nombre d'artisans, de commerçants, ainsi que du nombre de chefs d'entreprise sur cette période.

Enfin, la baisse du nombre d'exploitants agricoles est ralentie mais forte sur une longue période. Ils étaient 552 en 1999 contre 339 en 2011 ; ce qui représente une baisse de plus de 40 % en 10 ans.

La répartition des emplois par secteurs d'activités sur le territoire du Pays de Nay ne se calque pas sur celle observée à l'échelle du Béarn et du Grand Pau.

Les emplois tertiaires arrivent au 1er rang (49%) mais dans une moindre mesure que sur les autres territoires. L'industrie se positionne au 2ème rang (38,9%), positionnement de plus grande ampleur que sur les territoires du Béarn et du Grand Pau, ce qui est notamment dû à la présence de l'usine Safran sur la commune de Bordes. La construction arrive en 3ème position, mais très loin des deux premiers secteurs, avec environ 7% des emplois, ce qui est comparable au chiffre des autres territoires. Enfin, l'agriculture est le 4ème secteur pourvoyeur d'emplois (5,1%).

- **Un territoire de Très Petites Entreprises (TPE) possédant de gros employeurs**

Le territoire du Pays de Nay comptait **2 315 établissements en 2014**. La comptabilisation du nombre d'établissements inclut l'ensemble des activités, et notamment l'agriculture ce qui, sur un territoire à dominante rurale, est plus pertinent pour donner une vision d'ensemble des entreprises.

Si l'on considère le nombre d'entreprises, la très grande majorité des entreprises du Pays de Nay sont des TPE (Très Petites Entreprises), les TPE étant définies comme étant des entreprises de moins de 20 salariés alors que pour les PME (Petites et Moyennes Entreprises) on entend le plus souvent des entreprises de 20 à 499 salariés.

Sur les 2 315 établissements du Pays de Nay, on ne comptait en 2014 que **98 établissements de plus de 10 salariés**, ce qui montre bien qu'il s'agit d'un seuil significatif pour le territoire. Si l'on va au-delà du seuil de 10 salariés, ce sont 96 % des établissements qui sont concernés. Le nombre de TPE ayant entre 10 et 20 salariés est donc relativement modeste, environ une cinquantaine, alors que le nombre d'établissement de plus de 20 salariés est de 43.

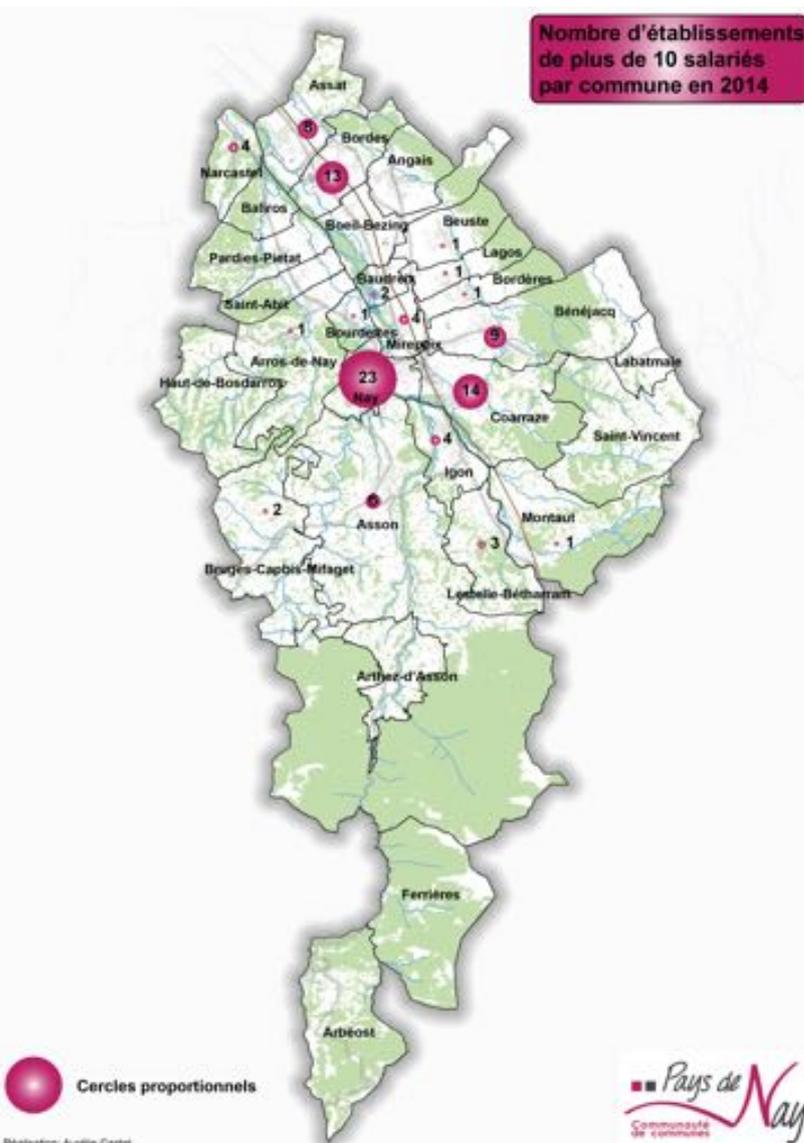
Le territoire du Pays de Nay est donc en termes de structure d'entreprises un territoire de TPE, et plus particulièrement d'entreprises de moins de 10 salariés. Ces chiffres sont toutefois globalement comparables aux données nationales, 94 % des entreprises françaises étant des TPE.

La particularité du Pays de Nay tient plus au poids que jouent en termes d'emploi

les 43 entreprises employant plus de 20 salariés. **1,88 % des établissements représentent 72,7 % de l'emploi salarié.** Au premier rang figure l'usine Safran de Bordes, avec 2 776 emplois au 1^{er} janvier 2016, soit 40 % de l'emploi salarié du territoire sur une seule entreprise. Mais il faut aussi noter la présence d'autres entreprises ayant un impact fort en termes d'emploi, notamment dans l'industrie, l'agroalimentaire ou les travaux publics et le bâtiment. Au final, le territoire bénéficie très fortement de la présence de l'usine Safran de Bordes, qui est un atout exceptionnel pour le Pays de Nay, ainsi que de la présence de plusieurs entreprises porteuses en termes d'emploi. A l'inverse, la dynamique des entreprises et de l'emploi est très fortement liée et dépendante des quelques gros employeurs du territoire.

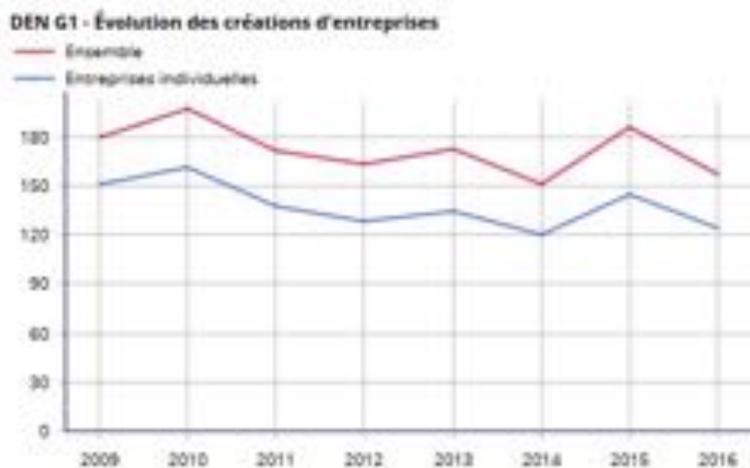
L'implantation de ces entreprises de plus de 10 salariés est très polarisée sur les pôles économiques majeurs du territoire, à savoir :

- 19 établissements à Bordes et Assat au nord, avec le site d'Aéropolis, comprenant l'usine Safran,
- 46 établissements à Nay, Coarraze et Bénéjacq au centre du territoire, en raison soit d'implantations historiques (exemple Cancé à Nay) ou de l'aménagement du PAE Monplaisir,



- 13 autres communes du territoire ont une ou plusieurs entreprises de plus de 10 salariés.

S'agissant de la dynamique de la création d'entreprises, 157 nouvelles entreprises (176 nouveaux établissements) ont été créés en 2016 hors agriculture. Si l'on met ce chiffre en perspective avec le graphique ci-joint, on constate que l'accroissement du nombre d'entreprises se tasse depuis 2009. Ce phénomène est lié à la baisse de popularité du régime de l'auto-entreprise qui avait créé une forte dynamique de 2008 à 2010.



Champ : activités marchandes hors agriculture.
 Source : Insee, Répertoire des entreprises et des établissements (Sirene) en géographie ou C1, C1/N.

Depuis 2008, la grande majorité de ces créations d'entreprises ont été réalisées sous la forme d'entreprises individuelles. A ce titre, pour l'année 2016, 124 des 157 nouvelles entreprises sont des entreprises individuelles, soit 79% de la création d'entreprises.

Ces entreprises individuelles ont essentiellement été créées en 2016 dans les domaines des services (79), de la construction (29) et du commerce (36). A l'inverse, dans le domaine de l'industrie, la création est réalisée majoritairement sous une autre forme qu'individuelle (société...).

L'économie non-présentielle : agriculture et industrie

La partition de l'économie en deux sphères, présentielle et non-présentielle, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux.

Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires. Les activités non-présentielles sont les activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors du territoire et des activités de services tournées principalement vers les entreprises de cette sphère.

Sans être exhaustif, sur le Pays de Nay, 2 secteurs d'activités représentent de manière importante cette sphère de l'économie : l'industrie et l'agriculture.

- **L'industrie**

Le Pays de Nay est un territoire qui possède une véritable histoire et une culture industrielle. « Petite Alsace », « Mulhouse des Pyrénées », « Petit Manchester »..., en pleine révolution industrielle du XIXème siècle, ces comparaisons flatteuses se sont multipliées pour rendre compte du développement manufacturier de la région de Nay. Qu'il s'agisse des premières filatures de coton et fabriques mécaniques de bérets du département, des tissages de toiles du Béarn, des forges, ou encore des usines de meubles et de chapelets, tout concourt alors à assurer la renommée économique du territoire. Cette véritable tradition industrielle marque encore aujourd'hui de son empreinte le Pays de Nay, de par un héritage à la fois paysager, technique et économique.

Exemple unique d'usine monumentale localisée dans le périmètre historique d'une bastide, l'usine de bonneterie Berchon de Nay fut jusque dans les années 1980 l'une des principales entreprises de la région. Ayant accueilli les toutes premières entreprises d'aéronautique du territoire durant la Seconde Guerre mondiale, elle incarne également la passerelle entre les industries traditionnelles et les secteurs d'activités les plus modernes. L'usine Berchon n'était pas qu'une simple « bonneterie ». L'ingénieur que fût Désiré Berchon a révolutionné la fabrication bonnetière, en inventant le métier à tricoter les bérets. Il a bien succédé à M. Labernadie qui a créé la bonneterie, mais très rapidement il a su diversifier sa production : tricots, robes de chambre, bas de laine.....



Anciennes usines Berchon à Nay

De nos jours, l'industrie est très dynamique et continue de gagner de l'emploi depuis 1999 alors qu'au niveau national et du Béarn l'emploi industriel est en recul, en raison du pôle Aéropolis autour de l'usine Safran. Ce secteur de l'économie non-présentielle, ou anciennement « productive », représente 3 502 emplois. Il s'agit donc du 1^{er} employeur du territoire, sauf à considérer les activités tertiaires dans leur globalité.

En 2015, l'industrie est représentée par près de 200 établissements. L'industrie représente 12 % des établissements, soit davantage que les moyennes du Béarn (10%) et nationale (11%). Le poids de l'usine Safran à Bordes est à ce sujet très lourd : 81% des emplois industriels se situent sur la commune de Bordes. A l'inverse, les 3 communes de Nay, Coarraze et Bénéjacq rassemblent la moitié des structures industrielles pour 10% des emplois.



Établissements CANCE à Nay

Parmi les principales structures industrielles, on peut citer sans être exhaustif bien évidemment :

- SAFRAN (Bordes) 2 700 emplois environ
- CANCE (Nay) 100 emplois environ
- BIRABEN (Beuste) 50 emplois environ
- LAGUILHON (Bénéjacq) 50 emplois environ

La filière agroalimentaire est donc dynamique, avec plus de 200 emplois, des ressources locales à potentiel et des produits de qualité jouissant d'une bonne image (labels, AOC...). Elle manque en revanche de services mutualisés à mettre en place (groupements d'employeurs...) et de coopérations/complémentarités à trouver avec les territoires voisins (source étude économique 2008).

La filière aéronautique et mécanique est marquée par la présence d'un leader mondial, Safran, qui connaît une phase de maturité et un développement régulier. Le réseau de sous-traitance est très actif, avec de nombreux sous-traitants dans le sillage de Safran. Toutefois, ces établissements ont des difficultés pour dépasser le stade de la TPE et sont caractérisés par une forte dépendance par rapport au donneur d'ordres. Le territoire possède une Centre de Formation des Apprentis. A l'inverse, la filière est carencée sur certaines activités (métallurgie, estampage, matriçage, découpage, traitement de surfaces, décolletage, fabrication équipements électriques...). Le site est marqué également par la présence d'un hôtel d'entreprises d'ingénierie en lien avec l'activité de Safran. Les entreprises présentes forment une offre de 350 emplois supplémentaires dans le secteur tertiaire avec notamment Safran Engineering Services, Total, Sogeti High-Tech, Euro-Enginerring, ce qui constitue un pôle unique de bureaux d'études. L'environnement est en outre fortement concurrentiel.

Usine Safran à Bordes



- **L'agriculture**

L'agriculture est une composante majeure des territoires ruraux et donc du Pays de Nay. Elle a fait, à ce titre, l'objet d'une étude spécifique réalisée par la Chambre d'Agriculture des Pyrénées-Atlantiques, qui est pour partie présentée à ce stade.

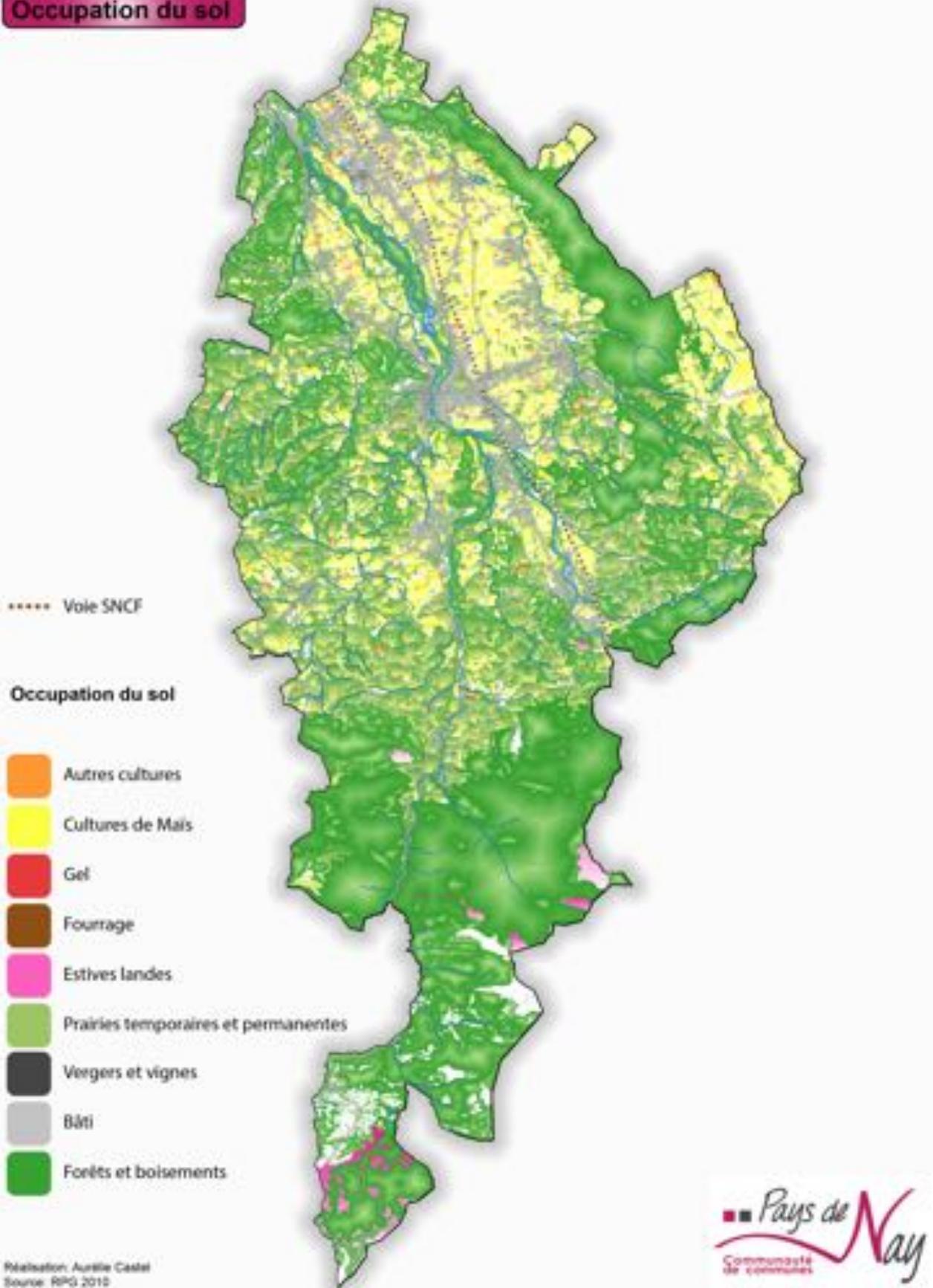
Ainsi que la carte ci-après (présentation de l'occupation du sol par Corinne Land Cover-2006) le montre, plus de **la moitié de la surface totale (53%) du territoire est occupée par des terres agricoles** faisant l'objet d'une **déclaration PAC**. Il s'agit pour 34 % de ces surfaces de terres de culture et pour 66 % de prairies et landes (dont 3 666 ha en estives ou landes, principalement localisées sur les communes de montagne : Asson, Arbéost et Ferrières).

Les forêts couvrent 45 % du territoire du Pays de Nay. Elles sont principalement localisées sur les montagnes au sud, le plateau du chemin Henri IV et les versants des coteaux, là où les terres présentent des qualités agronomiques moindres.

Une partie des terres ne sont pas déclarées à la PAC. Il s'agit souvent de terres réservées à une fonction de « loisirs ». Ces espaces comprennent également les cultures spécialisées (maraîchage, pépinières, vergers,...). Ils constituent des espaces non négligeables qui sont particulièrement exposés aux changements d'usage.

	Surfaces (en ha)	%
Terres agricoles déclarées à la PAC 2011	16490	53
Corine Land Cover (2006)		
Territoires agricoles	15443	50 %
Forêts et milieux semi-naturels	13987	45 %
Territoires artificialisés	1553	5 %
Total	30983	100

Occupation du sol



L'activité agricole a été analysée à partir des données du Recensement Général Agricole (RGA) des années 2000 et 2010 à l'échelle des communes du Pays de Nay. Les données du RGA sont reprises et analysées dans la suite du document. Il se peut que les données communales soient parfois incomplètes lorsque le nombre d'agriculteurs est faible au regard du secret statistique.

La part des surfaces consacrées à l'agriculture est de 40% (**13 106 hectares hors estives**), elle varie selon les communes de 17 % à 85 %. Ce pourcentage de Surface Agricole Utile (SAU) suit les chiffres observés sur le territoire national et le département (source RGA 2010) :

- national : 50 % du territoire
- Pyrénées-Atlantiques : 43 % (330 000 ha)

La SAU du territoire a diminué de 6,8% depuis 2000 sur les 10 dernières années. Cette évolution de la surface agricole est à mettre en relation avec les évolutions à l'échelle départementale. Sur les dix dernières années, la surface agricole du Pays diminue en suivant la tendance départementale.

SAU totale	2000	2010	Evolution 2000-2010
SCOT	14058	13106	- 6,8%
Pyrénées-Atlantiques	356 425	330 000	- 7 %

Cette diminution représente environ 952 hectares à l'échelle du Pays. **Ce chiffre est à nuancer car les données du RGA ne comptabilisent pas les surfaces exploitées par des agriculteurs qui ont leur siège à l'extérieur du territoire du SCOT.** De ce fait, la perte de SAU serait plutôt de 250 hectares.

Ce qu'il faut retenir :

- plus de 50% du territoire est à vocation agricole
- la surface agricole a évolué au rythme départemental : diminution de 6,8%

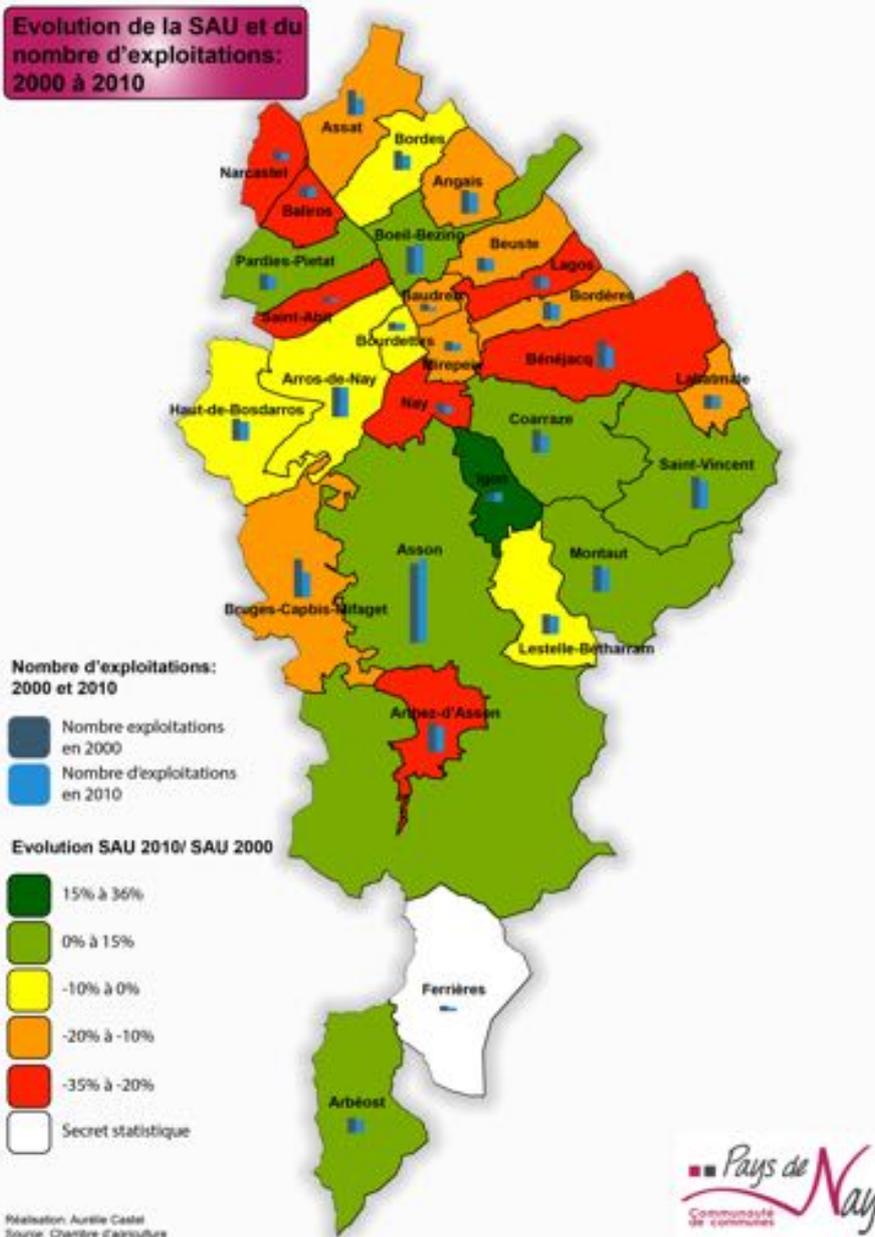
Les terres agricoles déclarées à la PAC 2010 représentent 16 490 ha mis en valeur par 605 exploitations agricoles (ayant leur siège ou non sur le territoire du Pays de Nay sans données pour Assat, Narcastet et Labatmale). Le RGA qui comptabilise le nombre d'exploitations ayant leur siège sur le territoire du Pays de Nay annonce **669 exploitations et 13 106 hectares** (estives et landes non incluses). Ce qui signifierait qu'il existe quelques exploitations, modestes qui ne font pas de déclarations PAC.

Il faut être prudent quant à l'interprétation des données du RGA à l'échelle communale car elles sont liées à la localisation des sièges et non des parcelles.

La carte sur l'évolution entre 2000 et 2010 du nombre d'exploitations et de la SAU dont le siège est sur la commune fait apparaître une baisse généralisée du nombre d'exploitations. La baisse de la SAU touche plus fortement les communes autour de Nay et dans la plaine du Gave : là où l'urbanisation se développe davantage. La baisse importante de SAU sur certaines communes est à nuancer car la SAU peut être maintenue avec des surfaces exploitées par des agriculteurs ayant leur siège à l'extérieur de la commune, comme à Bénéjacq ou Haut-de-Bosdarros.

Le nombre d'exploitations a diminué entre 2000 et 2010 (RGA).

Evolution de la SAU et du nombre d'exploitations: 2000 à 2010



	2000	2010	Evolution
SAU totale	14058	13106	- 6,8%
Nbre d'exploitations	770	669	- 13,1%
SAU moyenne/ exploitation (ha)	18,3	19,6	+ 7,1%

La baisse du nombre d'exploitations est inférieure à la moyenne départementale (-13,1% contre -18%) ce qui témoigne d'une certaine résistance des agriculteurs à maintenir leur activité face aux pressions d'urbanisation. Toutefois, la taille moyenne des exploitations augmente beaucoup plus faiblement que sur le département (+ 7,1% contre +23%). Les petites structures se maintiennent donc. Cette taille moyenne présente des disparités sur le territoire liées au contexte géomorphologique et à la spécialisation des exploitations.

SAU moyenne et nombre d'exploitations en 2010



La SAU moyenne est inégalement répartie sur le territoire. Le secteur nord autour de Bordes et Boeil-Bezing ainsi que la centralité Nay-Bénéjacq présentent des tailles d'exploitations plus petites que les secteurs ruraux ayant une agriculture plus spécialisée. Ces tendances s'expliquent par la présence de chefs d'exploitation pluri-actifs et de pré-retraités qui se satisfont de moins de surface car ils ne vivent pas pleinement de l'agriculture. Il faudra s'interroger sur le devenir de ces exploitations de petites tailles (moins de 15 ha) sur ces secteurs.



Evolution des surfaces / commune de l'ensemble des exploitations entre 2000 et 2010 (source RGA)

	SAU totale (ha)			Nbre d'exploitations			SAU Moyenne (ha)		
	2000	2010	Evolution (%)	2000	2010	Evolution (%)	2000	2010	Evolution (%)
Angais	365	318	-13	31	27	-13	12	12	0
Arbéost*	223	246	10	20	17	-15	11	14	27
Arros-de-Nay	870	850	-2	40	39	-3	22	22	0
Arthez-d'Asson	629	492	-22	38	34	-11	17	14	-13
Asson	2487	2572	3	103	109	6	24	24	-2
Balıros	162	126	-22	15	13	-13	11	10	-10
Baudreix	190	170	-11	10	5	-50	19	34	79
Bénéjacq	498	329	-34	37	29	-22	13	11	-16
Beuste	513	445	-132	18	17	-6	29	26	-8
Boeil-Bezing	405	409	1	36	40	11	11	10	-9
Bordères	211	183	-13	24	21	-13	9	9	-1
Bordes	316	285	-10	25	19	-24	13	15	19
Bourdettes	122	95	-22	11	10	-9	11	10	-14
Bruges-Capbis-Mifaget	1108	975	-12	50	33	-34	22	30	33
Coarrazze	594	634	7	30	23	-23	20	28	39
Ferrières*	106	5	5	7	5	5	15	5	5
Haut-de-Bosdarros	542	495	-9	29	25	-14	19	20	6
Igon	137	186	36	10	12	20	14	16	13
Lagos	405	287	-29	16	14	-13	25	21	-19
Lestelle-Betharram	581	569	-2	26	24	-8	22	24	6
Mirepeix	111	90	-19	12	10	-17	9	9	-3
Montaut	774	806	4	35	30	-14	22	27	21
Nay	323	223	-30	14	10	-29	24	23	-2
Pardies-Piétat	339	366	8	21	18	-14	16	20	26
Labatmale	348	274	-26	18	17	-1	17	16	-1
Assat	435	371	-28	33	22	-29	13	17	4
Narcostet	158	121	7	12	10	-14	13	12	-1
Saint-Abit	98	71	-28	7	5	-29	14	14	1
Saint-Vincent	1038	1108	7	42	23	-14	25	31	25
TOTAL	13748	12832	-6	752	652	-13	18	20	2

* communes des Hautes-Pyrénées

s : secret statistique

Ce qu'il faut retenir :

- une baisse de SAU de 6,8% pour une perte de 13,1% des exploitations
- un faible agrandissement de la taille des exploitations : une SAU moyenne qui augmente de +7% contre +23% à l'échelle du département
- une disparité sur le territoire :
 - régression marquée des espaces agricoles en faveur de l'urbanisation sur l'axe de la plaine de Nay entre Bordes et Nay, ainsi que sur Arthez d'Asson
 - un maintien des espaces agricoles sur les piémonts et la montagne.

Plus de 80 % des exploitations sont sous forme individuelle et exploitent environ 2/3 de la surface agricole. Les formes sociétaires (GAEC et EARL), minoritaires, sont principalement localisées sur les communes d'Asson et Bruges.

Parmi les formes sociétaires, l'EARL qui peut avoir un seul chef d'exploitation ou plusieurs co-exploitants, est largement plus répandue que le GAEC. La forme EARL signifie la plupart du temps que l'exploitant a choisi de séparer son patrimoine professionnel du patrimoine personnel, ce qui par la suite facilite la transmission.

La prépondérance de la forme individuelle peut conduire à une gestion patrimoniale des exploitations.

Pour l'ensemble des exploitations, les plus de 50 ans représentent 61 % des exploitants et valorisent 45 % de la SAU. Les plus forts pourcentages de surfaces exploitées par les plus de 50 ans se trouvent principalement sur les communes plus urbanisées localisées au nord de Nay et dans le secteur de la plaine. Pour ces exploitations la question de la transmission se posera dans les années à venir.

	<40 ans	40 à 50 ans	50 à 60 ans	>60 ans	Total
Nb d'exploitations	85	156	186	195	622
Part des chefs d'exploitation (%)	14 %	25 %	30 %	31 %	100 %
SAU exploitée (ha)	2752	4052	4086	1421	12311
Part de la SAU exploitée (ha)	22 %	33 %	33 %	12 %	100 %

Données RGA cantonales (canton Nay Est, Nay Ouest et Nay) hors secret statistique (canton de Nay)

Nombre d'exploitations par classe d'âge (données PAC canton) :

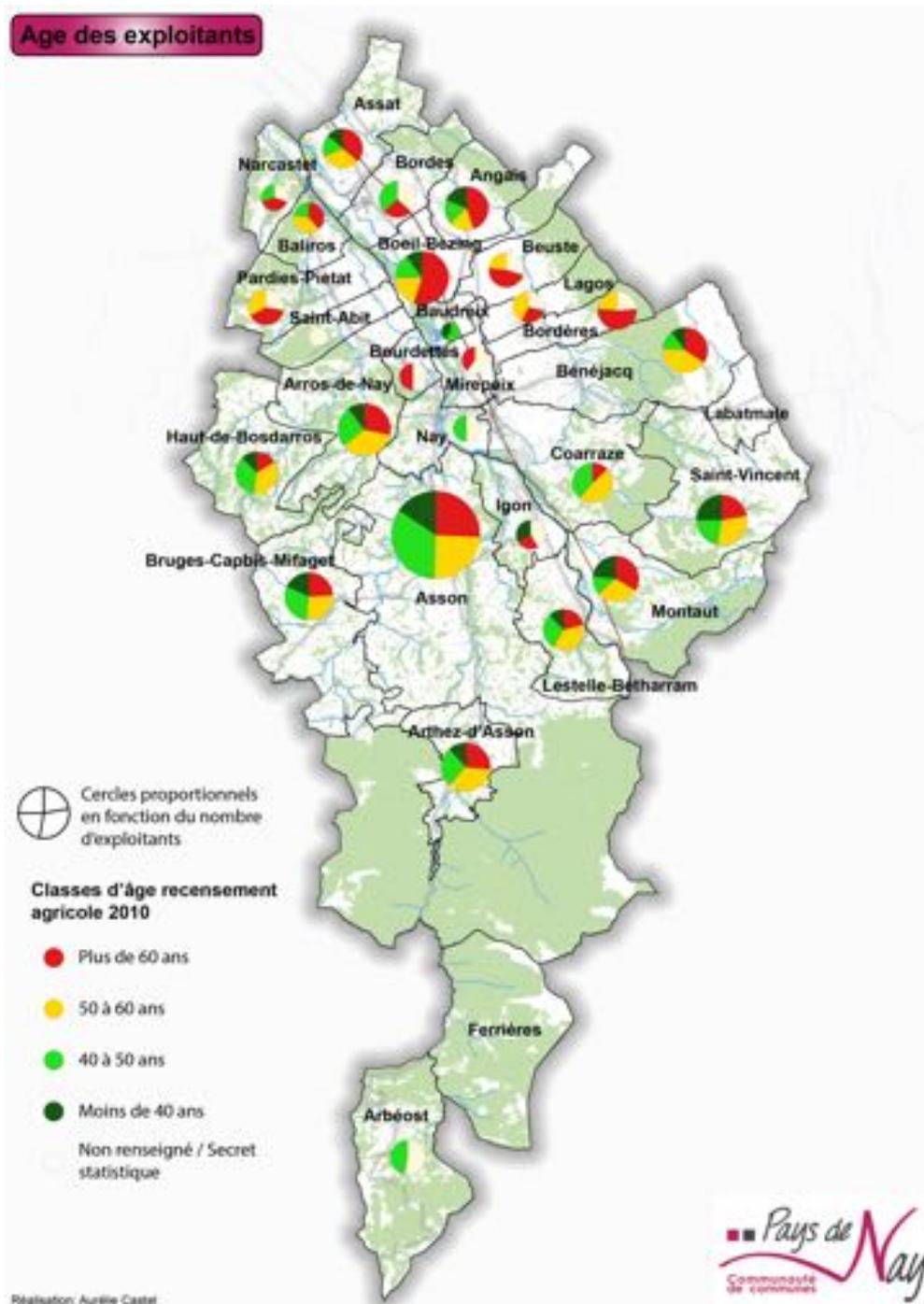
Part de la SAU des exploitants de plus de 50 ans par commune

Commune	Total SAU des exploitations plus de 50 ans	% de la SAU des exploitations	Nbre exploitations de plus de 50 ans
Baliros	90	71%	10
Lagos	175	61%	10
Angaïs	190	60%	17
Arthez-d'Asson	276	56%	21
Montaut	438	54%	19
Assat	201	54 %	15
Narcastet	17	14 %	4
Bordères	97	53%	16
Arros-de-Nay	437	51%	25
Coarraze	302	48%	14
Haut-de-Bosdarros	224	45%	13
Bénéjacq	148	45%	22
Saint-Vincent	493	44%	19
Boeil-Bezing	180	44%	30
Pardies-Piétat	148	40%	13
Asson	1040	40%	55
Lestelle-Bétharram	194	34%	14
Bruges-Capbis-Mifaget	327	34%	17
Igon	56	30%	s
Beuste	127	29%	12
Baudreix	s	s	s
Bordes	s	s	s
Arbéost*	s	s	s
Ferrières*	s	s	s
Bourdettes	s	s	s
Labatmale	s	s	s
Mirepeix	s	s	s
Nay	s	s	s
Saint-Abit	s	s	s

S : secret statistique

* : communes des hautes-Pyrénées

La carte de caractérisation des flots PAC en fonction de l'âge des exploitants à titre individuel met en évidence que les surfaces exploitées par les plus de 60 ans à titre individuel s'observent sur l'ensemble du territoire avec une prédominance à proximité des pôles urbanisés.



La pyramide des âges est déséquilibrée : la tendance est au vieillissement avec une majorité d'agriculteurs dans la classe d'âge des plus de 50 ans. 14% des chefs d'exploitations ont moins de 40 ans et exploitent 22 % de la SAU, soit presque deux fois moins que les plus de 50 ans.

En 2010, 60 % des agriculteurs de plus de 50 ans étaient sans successeur connu (pas de successeur ou ne savent pas) et ils exploitent 29 % de la SAU du Pays de Nay (3412 ha). Les communes de Nay, Mirepeix, Bourdettes et Arros-de-Nay enregistrent un pourcentage élevé de leurs surfaces agricoles sans succession. Si cette SAU reste toutefois faible car il s'agit de communes moins agricoles, nous pouvons tout de même nous interroger sur le devenir de ces surfaces de bonne qualité agronomique. En valeur absolue les surfaces les plus élevées sont sur les communes de : Arros-de-Nay, Asson, Bruges, Coarraze et Saint-Vincent.

Ce constat est à nuancer dans la mesure où le calcul du RGA prend en compte les agriculteurs de plus de 50 ans et qu'à cet âge les agriculteurs n'ont pas forcément commencé à réfléchir à leur succession.

De 2007 à 2011, 23 agriculteurs se sont installés avec les aides à l'installation sur le territoire du Pays de Nay dont une majorité sur le canton de Nay Ouest, ce qui donne une moyenne de 4 agriculteurs par an. Les jeunes agriculteurs candidats à l'installation bénéficient, sous réserve de certaines conditions réglementaires et sur présentation d'un projet d'entreprise viable, d'aides visant à faciliter le financement de la reprise ou de la création d'une exploitation agricole. Il faut ajouter à ces installations celles des agriculteurs non aidés (donnée non connue).

Le déficit du nombre d'installations de jeunes agriculteurs ces dernières années se retrouve dans la sous représentation de la tranche des moins de 40 ans dans la pyramide des âges.

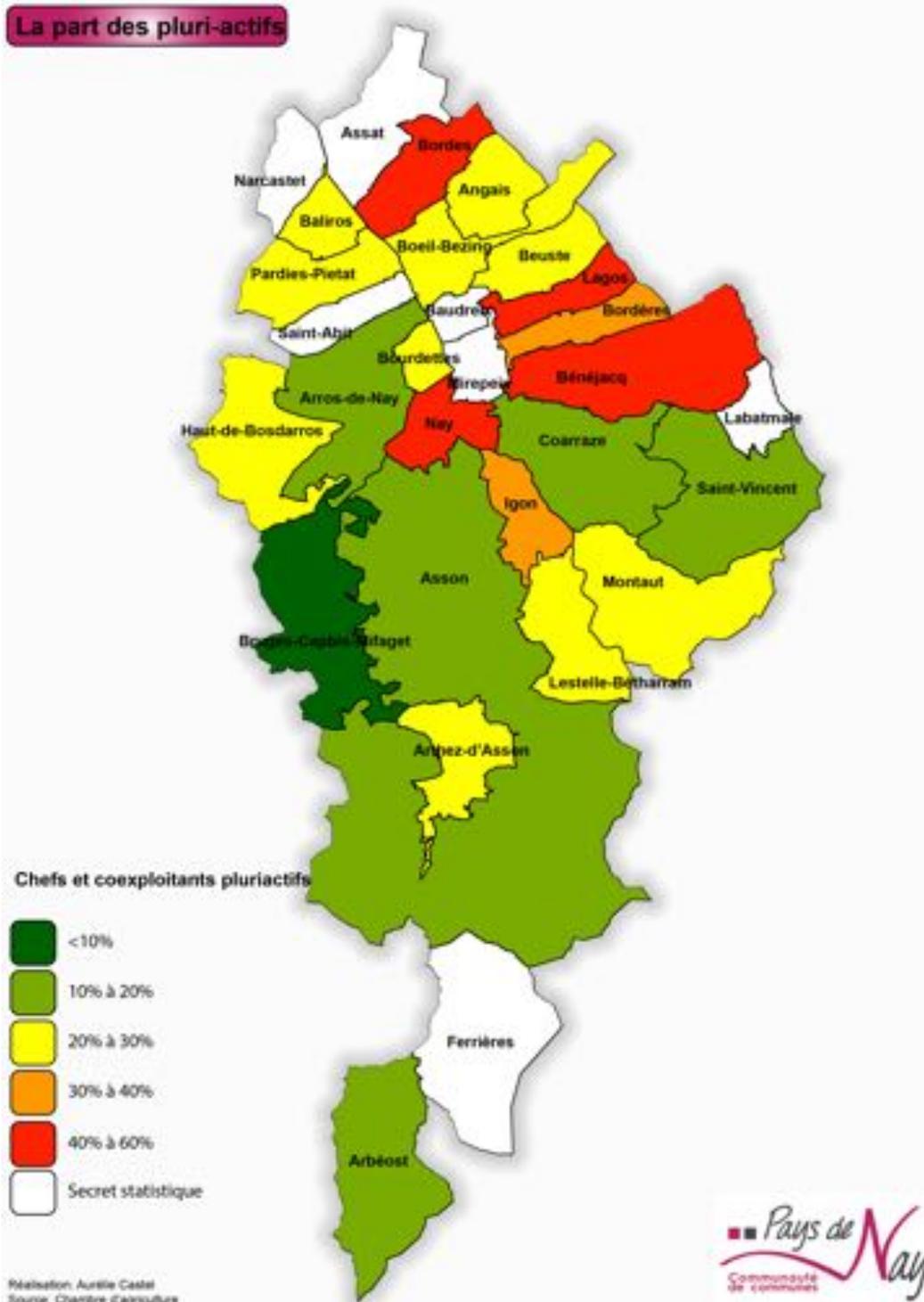
25 % des exploitants du Pays de Nay sont pluri-actifs (RGA). On note une augmentation de la pluri-activité depuis 2000 qui était alors de 19 %, cette hausse s'est notamment manifestée dans les communes d'Arthez d'Asson, Haut-de-Bosdarros, Coarraze et Asson. Toutefois, la pluri-activité reste bien inférieure à la moyenne départementale qui est de 39 %. La pluri-activité est le résultat de l'impossibilité pour certains exploitants de vivre pleinement de l'agriculture, elle permet un appoint aux revenus.

De façon générale, les plus forts taux de pluri-activité s'observent sur les communes ayant une forte dynamique démographique, où les tailles d'exploitation sont également les plus faibles.

Ce qu'il faut retenir :

- les 2/3 de la surface agricole sont exploités par des formes individuelles (80% du nombre d'exploitations)
- les plus de 50 ans (céderont dans les 10 ans) représentent 61% des exploitants et 45% de la SAU
- les plus de 50 ans sans successeur connu exploitent 29% de la SAU du territoire
- une pluri-activité de 25%, inférieure à la moyenne départementale (39%).

La part des pluri-actifs



Répartition des productions végétales (PAC 2010)

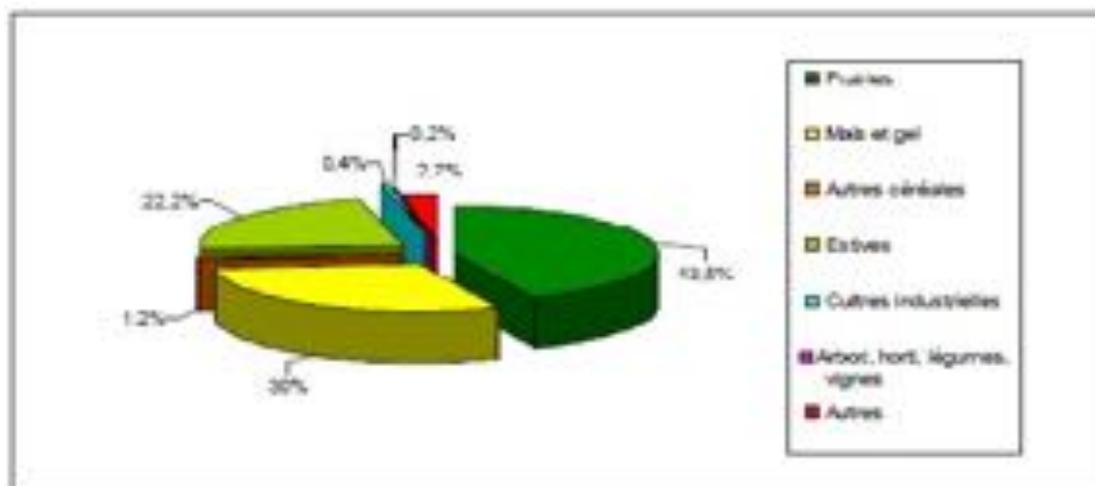
	Prairies	Maïs et gel	Autres céréales	Estives	Cultures industrielles	Arbori, horti, légumes, vignes	Autres	Total
Surfaces (ha)	7174	4923	199	3666	58	33	437	16490
% SAU du Pays	43,50%	30 %	1 %	22 %	0,4 %	0,2 %	3 %	

Les prairies (naturelles et temporaires) représentent 43,5 % de la surface agricole et sont principalement situées sur le piémont et les coteaux en lien avec une activité d'élevage dominante. Les estives localisées sur les montagnes occupent 22% de la surface agricole et représentent un complément fourrager non négligeable pour les exploitations.

Le maïs et les autres céréales (blé, orge,...) totalisent 5122 ha, soit 31 % de terres agricoles. Le maïs, qui couvre 4923 ha, est cultivé principalement dans la plaine de Nay et il est en grande partie irrigué.

Les cultures industrielles avec notamment du chanvre et du colza sont de 58 ha.

L'arboriculture, l'horticulture, la vigne, les cultures légumières et spéciales représentent 33 ha (dont 1,6ha de vigne). Il est important de noter que ces cultures ne bénéficient pas forcément d'aides de la PAC, les surfaces correspondantes ne sont donc pas toutes déclarées et peuvent de ce fait être sous-estimées.



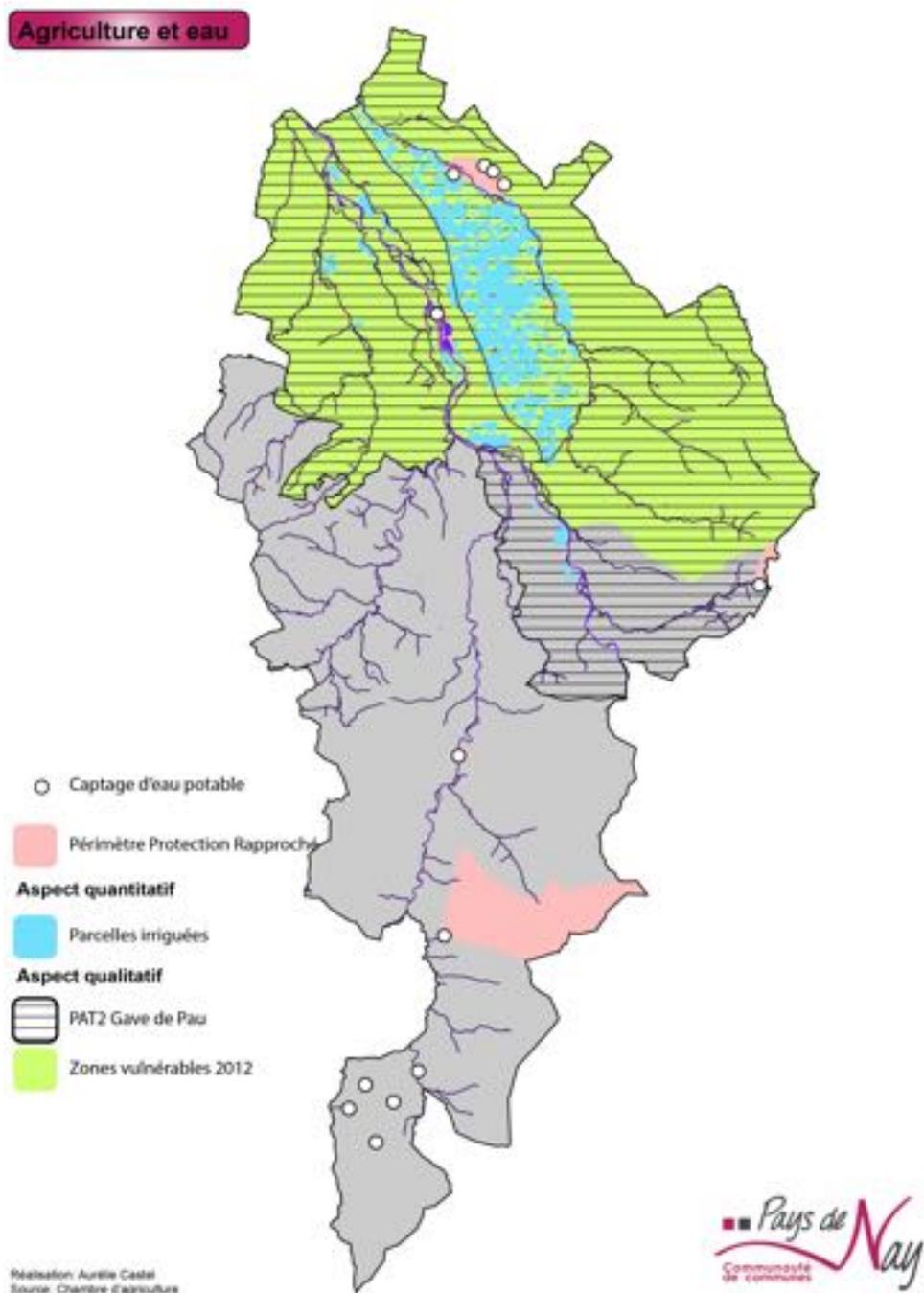
Répartition des surfaces cultivées

La surface irriguée couvre 1083 ha, soit 8 % de la surface agricole. L'irrigation amène une garantie de rendement qui favorise la spécialisation de certaines productions avec principalement le maïs. Les surfaces sont concentrées dans la vallée alluviale du Gave de Pau ; elles atteignent 20 % des surfaces céréalières.

Sur le territoire, interviennent 2 structures qui permettent d'assurer la gestion de la ressource en eau et de la distribution :

- l'ASA des Cardedes,
- le Syndicat des irrigants SI de la Plaine du Lagon.

Ces 2 structures comptabilisent 100 adhérents qui totalisent 1030 hectares et profitent de 157 points de prélèvements.



Ce qu'il faut retenir :

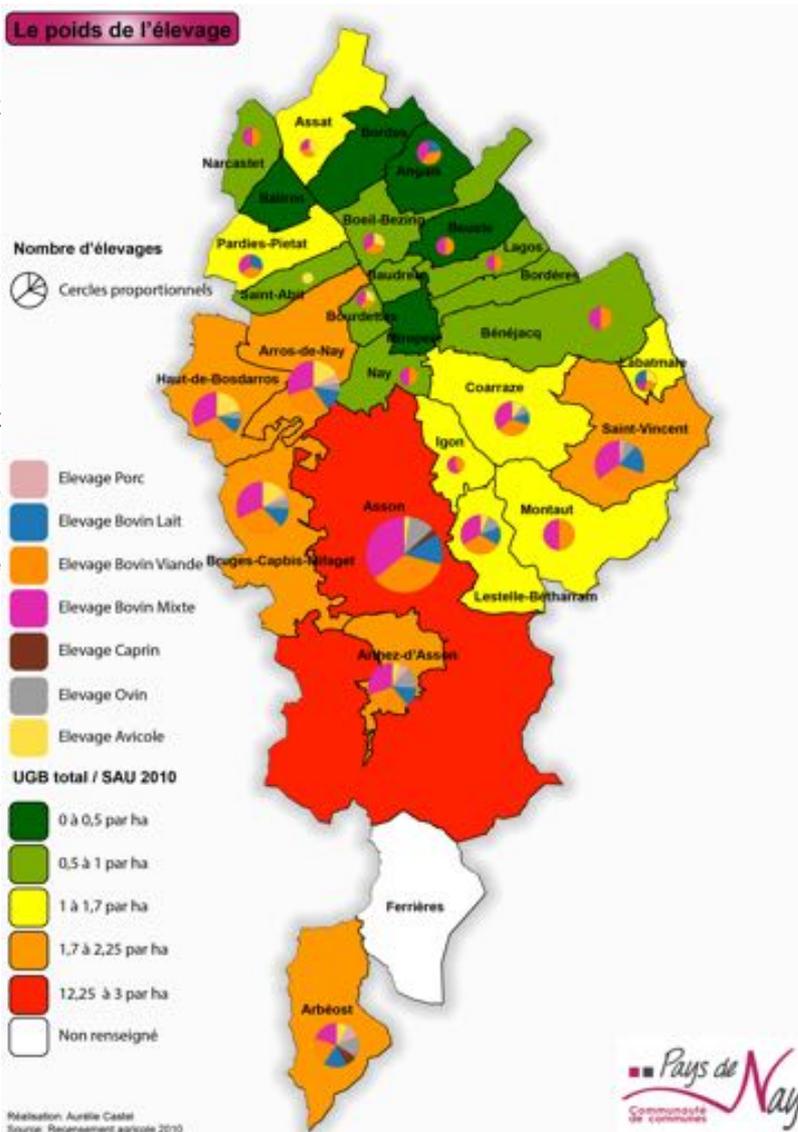
- la moitié des surfaces agricoles est en prairie principalement dans les zones de coteaux
- le maïs en zone de vallée occupe un peu plus d'1/3 de la SAU
- l'irrigation, qui couvre 8% des surfaces agricoles et 20% des terres cultivées en céréales, se maintient.

S'agissant des productions animales, l'élevage bovin est la production animale dominante du territoire, il est suivi par l'élevage ovin qui se concentre en zone de coteaux.

La carte ci-après présente le poids de l'élevage à partir du nombre d'unités gros bovins (UGB) à l'hectare. Plus le nombre d'UGB à l'hectare est élevé, plus les besoins en surfaces fourragères et d'épandage sont importants. Elle met en évidence la présence d'exploitations d'élevage spécialisées localisées dans les communes au relief plus marqué (coteaux et montagne). Les communes, en zone de vallée, ont moins d'élevage et ont des systèmes de production plus extensifs.

L'élevage bovin est la production dominante sur ce territoire (source IPG) :

- 91 élevages bovins laitiers
- 124 élevages bovins allaitants
- 104 élevages mixtes.



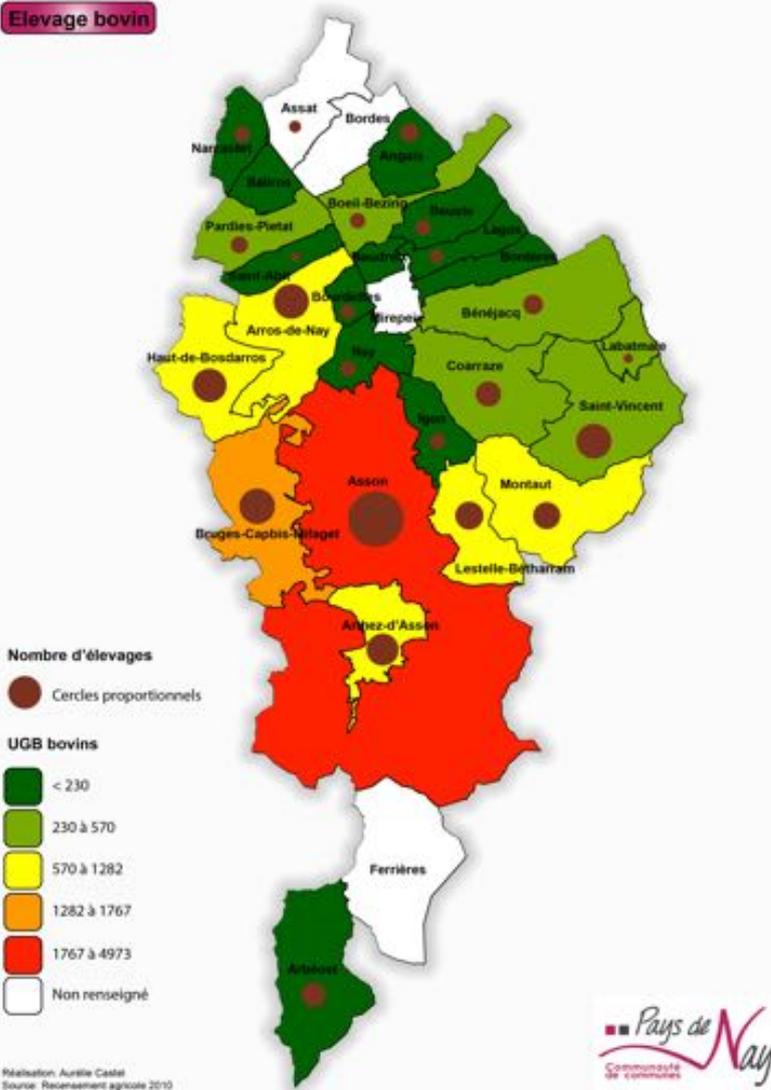
Depuis plusieurs années la filière bovins lait connaît une forte restructuration de ses moyens de production. Si le nombre d'élevage de bovins lait a fortement diminué (de plus de 40 %) durant les dix dernières années, la taille moyenne des troupeaux par exploitation et la productivité par vache continuent d'augmenter : elle est passée de 30 à 35 vaches par exploitation.

Compte tenu du contexte économique plus favorable aux grandes cultures (évolution du prix des céréales) et des difficultés rencontrées par l'élevage (évolution du prix du lait, obligation de mise au norme des ateliers, augmentation des coûts d'aliments, etc...), la tendance est au développement des systèmes « grandes cultures ». L'enjeu des années à venir sera de maintenir un tissu d'exploitations laitières suffisant pour pérenniser une filière locale et maintenir les outils de transformation du territoire.

Le nombre d'éleveurs de bovins allaitants a également diminué depuis 10 ans, mais s'accompagne d'une augmentation de la taille des troupeaux de 15 % en moyenne sur le territoire. En 2010 la taille moyenne est de 22 vaches allaitantes par élevage, toutefois les disparités sont fortes d'une commune à l'autre et la taille moyenne des troupeaux dépasse 40 vaches sur les communes d'Arros de Nay, Asson, Montaut, Labatmale et Lestelle-Betharram.

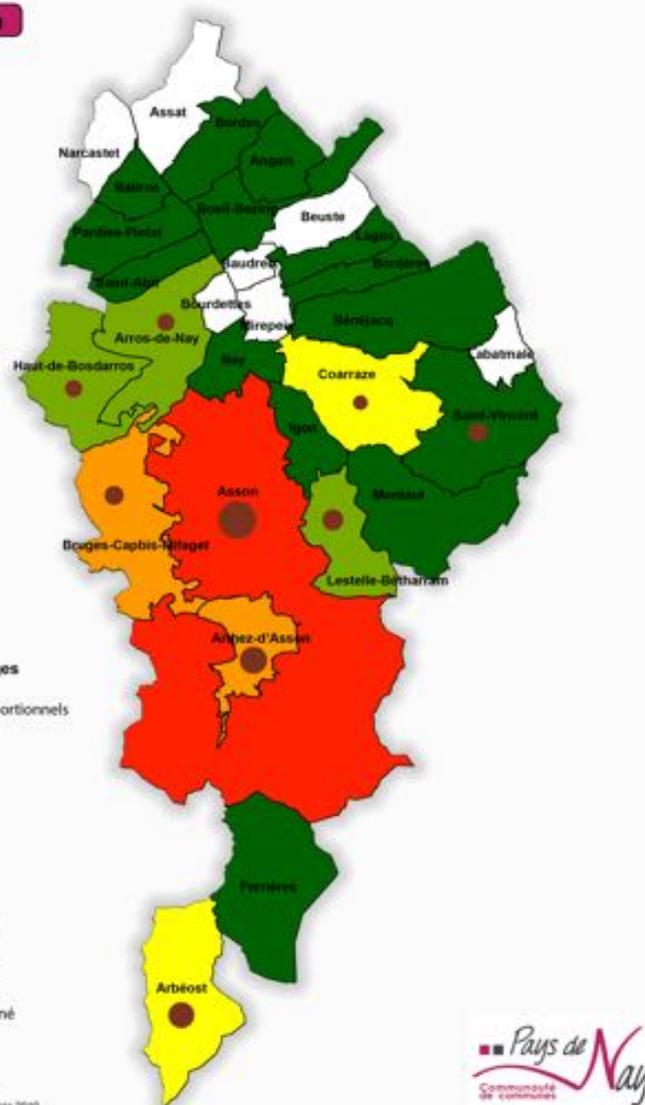
Une certaine spécialisation des exploitations dans la production de bovins lait et viande s'observe notamment dans les zones de coteaux et de piémont où les sols présentent des potentialités limitées. Nous retrouvons deux types de systèmes : d'une part, des exploitations de polyculture avec des élevages de moyenne dimension plutôt situés dans la partie nord. D'autre part des exploitations spécialisées avec de grands troupeaux et des pratiques plus intensives sur les communes les plus vallonnées.

Elevage bovin



Le nombre d'élevages ovins a diminué de 30% environ notamment en ce qui concerne les élevages de brebis allaitantes, mais ces élevages se sont restructurés et se sont agrandis en doublant presque la taille de leur cheptel. Le nombre d'élevages de brebis laitières s'est maintenu avec des tailles de troupeaux qui ont augmenté. Le nombre d'élevages ovins est de 104. Les ovins sont localisés principalement sur des zones de coteaux et de montagne. Les communes d'Asson et d'Arthez-d'Asson regroupent le tiers des élevages avec les troupeaux de plus grande taille (140 têtes en moyenne).

Elevage ovin



L'élevage porcin a fortement diminué ces dernières années. Il se maintient sur 25 exploitations, avec des élevages de taille importante dans les communes d'Asson, Coarraze et Haut-de-Bosdarros, avec une production de porc noir de Bigorre sur Saint Abit également.

La production de volailles et palmipèdes est moins répandue. Elle concerne aussi bien les filières courtes de production, transformation et vente que les filières longues, portées par des groupements de producteurs. Ces élevages, qui valorisent une partie des céréales produites, se concentrent dans la plaine de Nay : 17 élevages de volailles et palmipèdes qui sont peu spécialisés.

Pour compléter cette diversité, 19 élevages caprins sont présents dont 5 significatifs.

Ce qu'il faut retenir :

- les zones de coteaux et de montagne affichent une forte vocation d'élevage avec des systèmes spécialisés
- l'élevage bovin est dominant : les élevages bovins viande se maintiennent malgré la baisse du nombre d'éleveurs, les élevages bovins lait sont en forte régression
- l'élevage ovin est présent et valorise les zones difficiles
- les surfaces cultivées contribuent à l'alimentation animale via les filières
- l'élevage alimente principalement les filières longues (transformation, IAA).

Les signes officiels de qualité garantissent une traçabilité des produits ainsi que des conditions de production qui répondent à un cahier des charges précis. Ils permettent une meilleure valorisation des

productions tant animales que végétales et sont un vecteur de communication et de promotion de premier ordre auprès des consommateurs pour l'agriculture du territoire.

Le Pays de Nay regroupe un nombre important de productions sous signes officiels de qualité d'origine, supérieure ou environnementale :

Certains signes officiels de qualité concernent la totalité du Pays :

- IGP Jambon de Bayonne,
- IGP Canard à foie gras du Sud-Ouest,
- AOP Ossau Iraty,
- IGP Tomme des Pyrénées,
- IGP Agneau de lait des Pyrénées,
- IGP Comté Tolosan,
- IGP Porc du Sud-Ouest,
- IGP Volailles de Gascogne et du Béarn,

D'autres concernent des parties de territoire très localisées sur le Pays :

- AOP Jurançon,
- AOP Béarn,
- AOP Porc noir et Jambon noir de Bigorre,
- IGP haricots tarbais.

L'agriculture biologique est faiblement présente à l'échelle du Pays : **une dizaine d'exploitations sont certifiées en Agriculture Biologique** pour des productions diversifiées telles que le maraîchage, la viande bovine, les volailles, céréales et produits laitiers. Elles sont localisées sur Assat, Asson, Coarraze, Boeil-Bezing, Igon, Mirepeix et Saint-Abit.

Au total, 63 exploitations produisent sous signe de qualité (dont 42 ont une production labellisée IGP, AOC ou label), soit 11 % des exploitations contre 34 % à l'échelle départementale. Toutefois, ces exploitations représentent 20 % de la SAU du territoire.

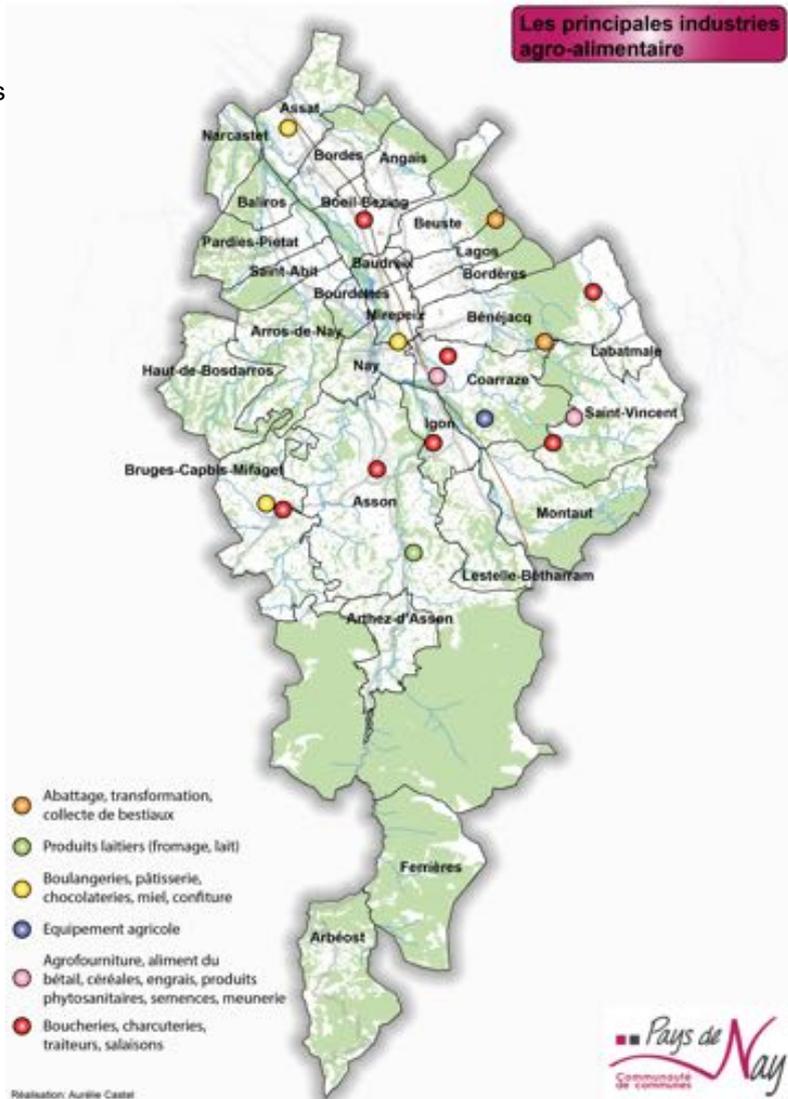
Par ailleurs, la région Aquitaine porte une démarche de promotion des productions : la bannière SUD OUEST FRANCE dont l'objectif est d'améliorer le résultat économique des agriculteurs et des entreprises agroalimentaires de la région. Son objectif est de fédérer les entreprises régionales autour d'un identifiant commun, pour disposer d'une véritable puissance de communication. Cette démarche concerne intégralement les acteurs agricoles et agroalimentaires du Pays de Nay.

Des industries agro-alimentaires valorisent les productions locales.

Les entreprises agro-alimentaires constituent un pôle d'emploi important. Nous avons recensé une quinzaine d'entreprises qui sont principalement artisanales.

Elles sont spécialisés dans :

- la transformation de produits carnés (Biraben, Laguillon, Dupoux Salaison, Salaisons Pardon) et la charcuterie,
- les produits laitiers : Matocq,
- les agro-fournitures et services à l'exploitation (semences, matériel agricole, vétérinaires, etc...).



Il s'agit majoritairement de sociétés de moins de 10 salariés avec trois plus grandes structures que sont « Biraben » à Beuste, « Laguillon » à Bénéjacq et « Dupoux Salaison » à Coarraze qui embauchent plus de 20 salariés.

L'agriculture de proximité est quant à elle une source de valorisation directe des produits. Au sein du Pays de Nay, les exploitations qui font de la vente directe de leurs produits appartiennent à des réseaux organisés.

Près d'une centaine d'exploitations pratiquent la commercialisation en circuit court (hors vin), soit 14 % des exploitations avec des productions fromagères, de la viande bovine et du maraîchage, chiffre qui suit la tendance départementale. Pour la moitié d'entre elles ce mode de commercialisation constitue 75% du

chiffre d'affaire.

Les AMAP (Association pour le Maintien d'une Agriculture Paysanne) regroupent des consommateurs et des agriculteurs par un contrat de fourniture hebdomadaire de produits avec des prix fixés à l'avance. Il en existe 4 sur le territoire qui regroupent plus de 30 producteurs qui approvisionnent plus de 200 familles.

L'agro-tourisme est peu développé. Un agriculteur est adhérent à Bienvenue à la ferme et moins de 10 exploitations offrent un hébergement à la ferme.

Ce qu'il faut retenir :

- la diversification est bien présente avec principalement la transformation de produits laitiers ; parallèlement la commercialisation en circuits-courts se développe
- des entreprises artisanales bien implantées valorisent les productions locales
- si des opportunités existent en termes de valorisation sous signes officiels de qualité, peu d'exploitations produisent sous ces signes
- une dizaine d'exploitations sont certifiées en agriculture biologique.

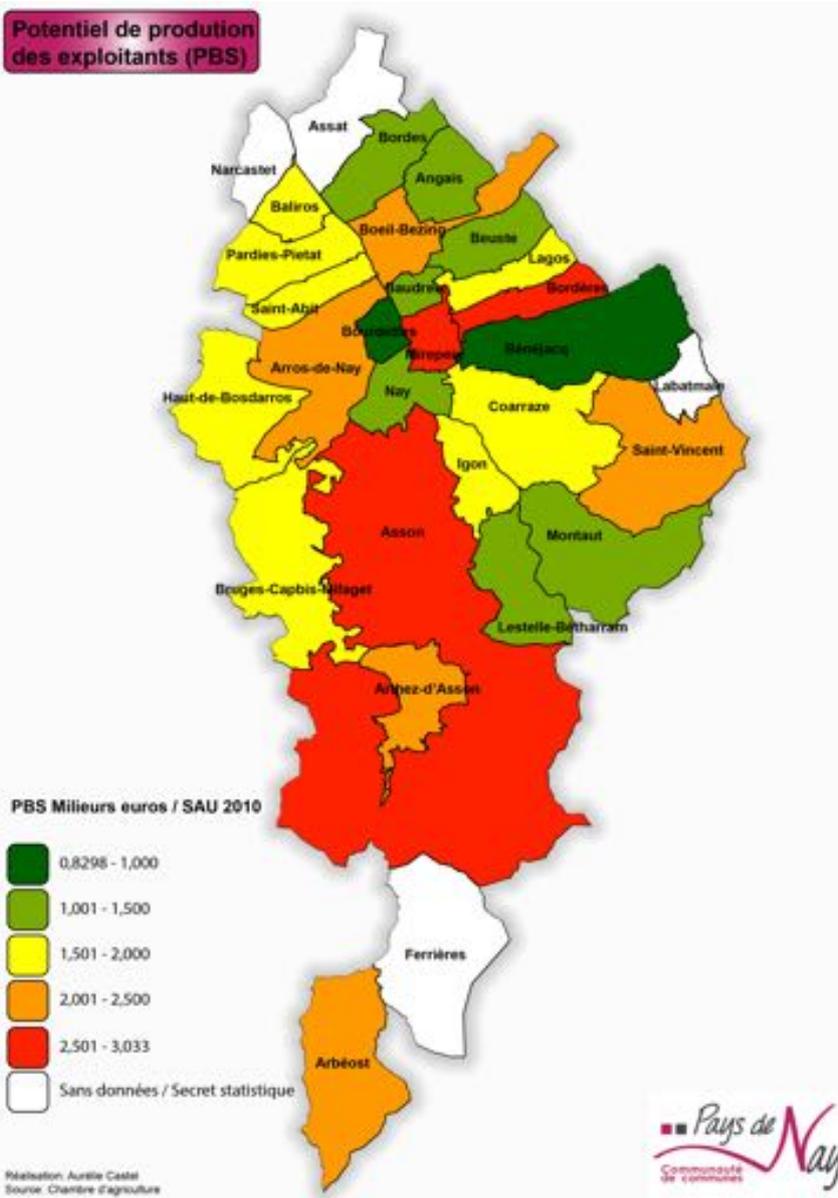
	Activité de diversification	Produit sous signe de qualité	Commercialisation en circuit court
Nbre d'exploitations	68	63	89
Part sur l'ensemble	11 %	10 %	14,6 %
Référence départementale	10,5 %	34 %	13,5 %

La production brute standard (PBS) permet **d'évaluer la dimension économique des exploitations et leur spécialisation**. Il s'agit d'un indicateur à caractère structurel car il est calculé sur des valeurs de productions (surfaces cultivées, effectifs animaux). Pour les cultures il représente une valorisation des rendements par ha et pour les animaux il représente une prise de valeur des animaux sur une année. Ce potentiel de production est mesuré hors aide (il ne peut être assimilé à un chiffre d'affaire) et ne prend pas en compte les charges donc ne doit pas être assimilé à un revenu.

Les PBS élevés témoignent d'une plus grande spécialisation des exploitations et d'une meilleure efficacité productive. Les systèmes les plus extensifs offrent des dimensions économiques moins importantes.

La carte de potentiel des productions représente la valeur des productions agricoles des communes ramenée à la surface agricole. Le poids de l'agriculture est important sur les communes à vocation d'élevage ayant des structures spécialisées (Asson, Arthez d'Asson, Saint-Vincent, Arros-de-Nay). Si les communes dans les secteurs de plaine disposent de terres à fort potentiel agronomique, les exploitations agricoles sont moins spécialisées, de plus petite taille et les élevages plus extensifs, ce qui conduit à des valeurs de production souvent moindres.

Si l'importance économique des petites exploitations est faible, leur importance sociale et humaine reste non négligeable. Les chefs d'exploitations retraités ou double-actifs entretiennent des petites surfaces qui jouent un rôle de maintien de la diversité et des paysages.



- Parmi les besoins identifiés :**
- préserver le potentiel des terres irriguées et irrigables de la plaine,
 - protéger de l'urbanisation les terres planes nécessaires à l'épandage des effluents agricoles ou autres
 - préserver durablement les terres qui ont un fort potentiel de maraîchage (qualité agronomique, accès à l'eau...) des effets de l'urbanisation : pression foncière, enclavement par l'habitat...

- remettre en production les zones intermédiaires en agissant sur le foncier,
- structurer la filière bois pour améliorer l'exploitation des espaces boisés des coteaux et zones de montagne,
- réduire la quantité de terres agricoles consommées sous la pression de l'urbanisation,
- stopper le mitage et l'enclavement des terres agricoles par l'habitat,
- soutenir la diversification des activités agricoles pour pérenniser les exploitations et protéger les outils de production nécessaires aux filières de qualité et à leur développement,
- structurer et développer les débouchés de la production agricole localement : circuits-courts, alimentation des infrastructures locales, industries agro-alimentaires, cuisines centrales...

L'économie présentielle : commerce, construction, tourisme, santé/social et services publics

La partition de l'économie en deux sphères, présentielle et non-présentielle, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires. Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.

- **Le commerce**

Le territoire se caractérise par une **bonne diversité commerciale**. En effet, avec 41% de commerces non alimentaires et au regard des caractéristiques rurales du territoire cet indicateur est relativement élevé (30% à 35% en moyenne sur des territoires semblables). Il convient néanmoins de préciser que cette situation s'explique en grande partie par le nombre élevé de spécialistes de l'hygiène-santé-beauté (47 professionnels en pharmacie, optique, coiffure, institut de beauté...).

L'alimentaire apparaît également bien présent en proportion : 23%, soit 3 à 4 points au dessus des moyennes traditionnellement observées, ce qui est cependant directement lié aux quelques commerçants présents sur les Halles de Nay.

En revanche, les **services** (16%) et surtout les **Cafés-Hôtels-Restaurants** (20%) sont **plus en retrait**, ce qui s'explique en partie, et malgré ses atouts, par la faible vocation touristique du territoire (quasiment plus d'hôtels aujourd'hui et la faible présence des résidences secondaires).

Tissu commercial de base



Réalisation Aurélie Castel

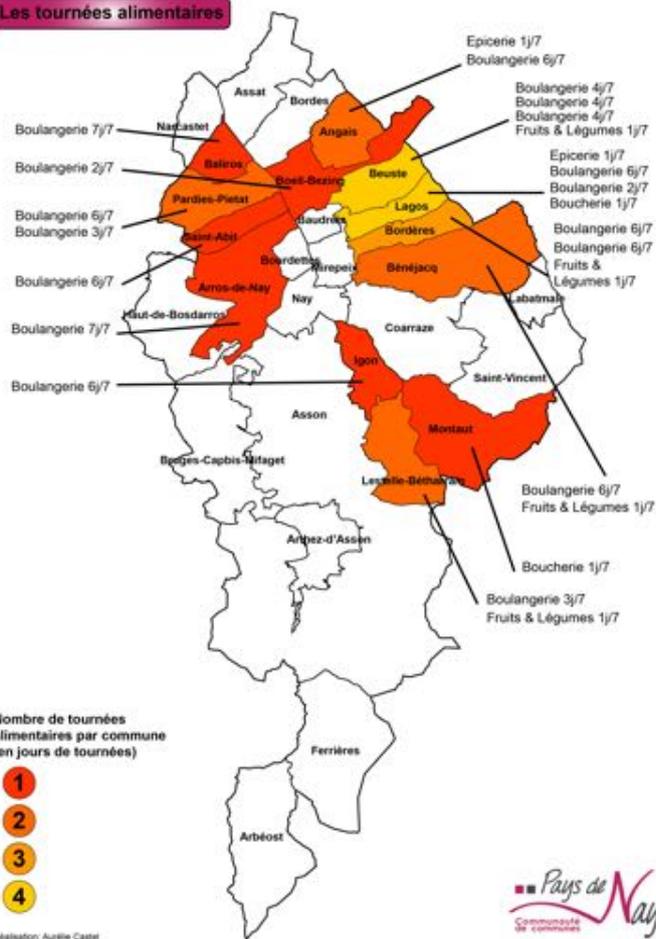
Il existe plus de 220 commerces traditionnels selon les sources de la Chambre de Commerce et d'Industrie et de la Chambre de Métiers.

La desserte de base est complète sur les 5 communes les plus peuplées de la Communauté de Communes. Ces **cinq** communes sont équipées d'un tissu commercial de première nécessité complet (un supermarché ou les 3 commerces de base : alimentation générale, boulangerie et boucherie). Il s'agit de Nay, Bordes, Coarraze, Asson, Bénéjacq et Arros-de-Nay. Mais cette offre de base apparaît plus fragile sur les communes situées sur la partie nord du territoire, puisque mis à part le pôle de Bordes-Assat aucune ne dispose d'un tissu commercial de première nécessité complet ou même incomplet (présence d'au moins 1 des commerces de base). Ces communes apparaissent à la fois moins peuplées mais surtout plus proches de l'agglomération paloise, et donc davantage dans un fonctionnement périurbain et captif des commerces palois.

De ce fait, moins de la moitié de la population de la Communauté de Communes du Pays de Nay dispose d'un tissu commercial complet. La traduction de la desserte de base en fonction du nombre d'habitants montre que 48% de la population du territoire étudié, soit moins de la moitié, réside dans une commune bénéficiant d'un tissu complet. Si cette proportion est très hétérogène sur les territoires ruraux, elle atteint néanmoins au moins 60% à 70% dans la majorité des cas. A l'opposé, près d'un habitant sur 6 réside sur une commune qui ne dispose d'aucun commerce alimentaire, ni de café ou restaurant. Un niveau très important d'autant que cette situation concerne également des habitants de communes de plus de 500 habitants (Beuste, Bordères, Angaïs et Narcastet).

Les tournées alimentaires

En revanche, 13 communes accueillent en tout 25 tournées alimentaires différentes sur le territoire (avec une moyenne proche de 4 passages/semaine pour chacune de ces tournées). Les tournées alimentaires sont principalement réalisées sur les communes les moins structurées commercialement et permettent ainsi de compléter efficacement la desserte traditionnelle de base. En effet, 18 des 25 tournées sont réalisées sur des communes au tissu commercial limité ou inexistant.



Pour compléter cette offre, on trouve aussi sur le Pays de Nay une quarantaine de producteurs qui effectuent des ventes directes de produits alimentaires (un tiers de légumes, un tiers de viandes ou charcuteries, un quart de fromages). Ils sont présents sur les deux tiers des communes du territoire.

Il faut enfin noter la présence de 2 marchés réguliers :

- Nay, avec deux grands marchés le mardi et samedi matin au coeur de la Bastide,

-Bordes, avec un marché tous les samedis matin place Jean Nougès et avec la création à venir de halles.

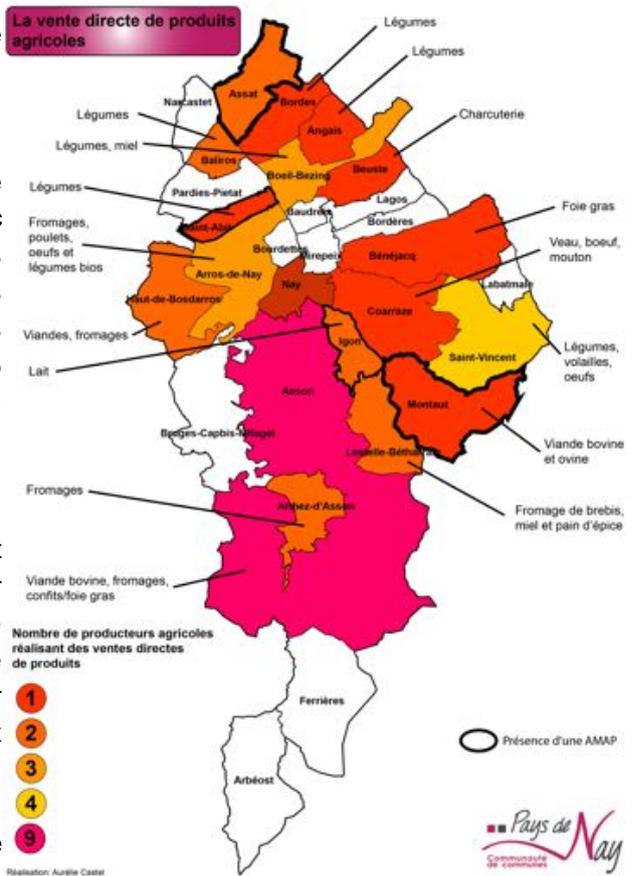
L'offre alimentaire sur la Communauté de communes du Pays de Nay est plutôt **diversifiée** avec une majorité de boulangeries (38%), des commerces d'alimentation générale (33%) présents dans les moyennes habituellement observées et des boucheries-charcuteries relativement nombreuses : 15 soit 29% de l'offre alimentaire (10 points de plus que sur d'autres territoires comparables).

La densité commerciale alimentaire permet d'apprécier le nombre de commerces alimentaires par rapport à la demande locale potentielle, c'est-à-dire le nombre d'habitants. La densité moyenne sur le territoire est de 2,04 commerces alimentaires pour 1000 habitants. Cette densité est équivalente aux moyennes observées sur les territoires ruraux (1,93). On notera la densité sensiblement plus élevée en alimentations générales et spécialisées. Le découpage du territoire nous indique qu'entre la commune de Nay et les autres communes formant la Communauté de communes, les densités commerciales alimentaires sont très hétérogènes. En effet, alors que la commune de Nay affiche une densité alimentaire très élevée (6,63 commerces pour 1000 habitants), les autres communes de la CDC disposent de densités 4 à 5 fois moins importantes, notamment celles de l'est.

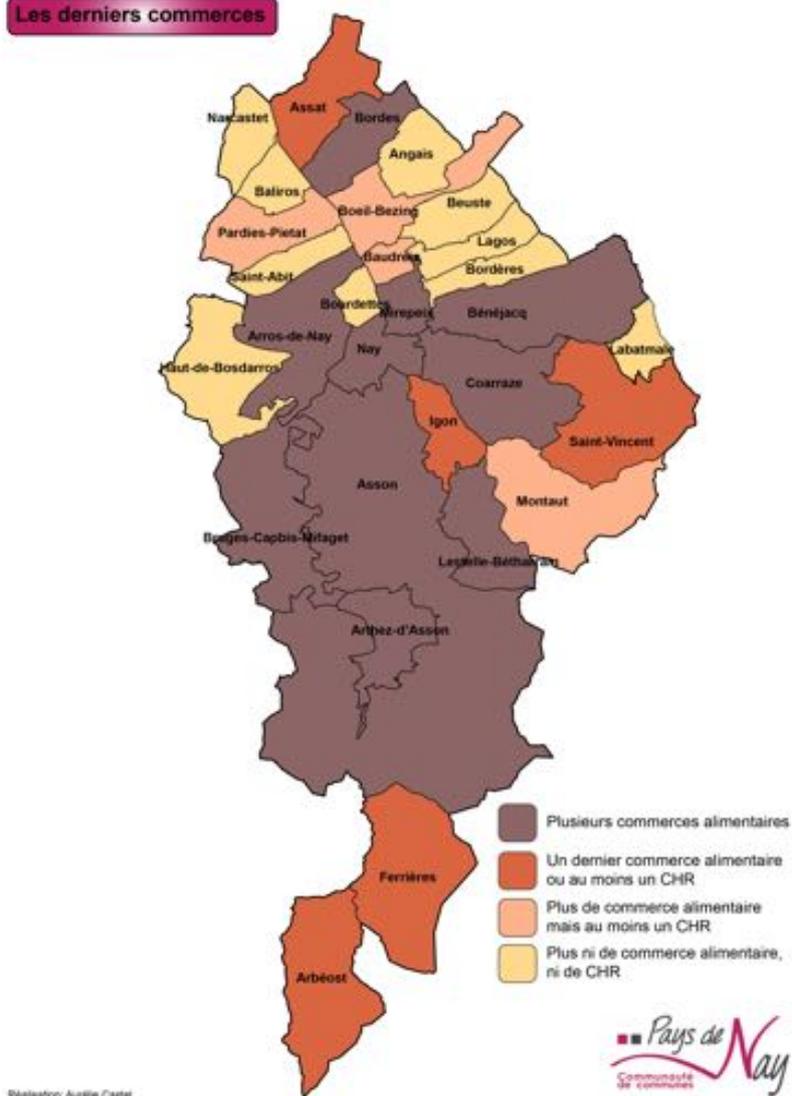
Le tissu commercial est plus fragile au nord et à l'est de la Communauté de communes.

On recense 14 communes ne disposant d'aucun commerce alimentaire (4 ont cependant au moins un Café-Hôtel-Restaurant) et 2 communes qui sont confrontées à la problématique du dernier commerce alimentaire : Igon (une charcuterie) et Saint-Vincent (restaurant à la Roseraie).

Ces communes à l'offre commerciale très fragile ou inexistante sont surtout concentrées sur le nord et l'est du territoire, et concernent plus de 8.000 habitants soit le tiers de la population totale de la Communauté de Communes. Il apparaît dès lors indispensable de rester vigilant quant à la pérennité des commerces alimentaires et des CHR sur ces communes.



Les derniers commerces



S'agissant de l'**offre non alimentaire**, plus de 60% de celle-ci est concentrée à Nay. La Communauté de Communes dispose de 123 commerces non-alimentaires dont 47 spécialistes de l'hygiène-santé-beauté. Ces commerces se situent dans leur majorité sur la commune de Nay qui concentre 61% de l'offre non alimentaire. Coarraze est la deuxième commune la plus structurée avec 27 commerces soit 22% de l'offre. L'est et le sud du territoire ne disposent que de 3% des commerces non alimentaires de la Communauté de communes.

Si le secteur de l'hygiène-santé-beauté est très bien représenté (près de 2 commerces pour 1000 habitants), la densité commerciale est significativement inférieure à celle rencontrée sur des territoires similaires en équipement de la maison, mais surtout en culture-loisirs et en équipement de la personne. La proximité de l'agglomération paloise explique ces faibles densités mais surtout cette structuration de l'offre dénote une offre d'hyper-proximité, au détriment d'une offre plaisir (culture-loisirs, équipement de la personne) généralement plus faible sur les territoires ruraux et périurbains.

	Culture-Loisirs	Hygiène-Santé-Beauté	Equipement de la Maison	Equipement de la Personne	Services	TOTAL	%
Ensemble SCoT	13	47	16	13	35	123	
Commune de Nay	8	21	8	10	28	75	3
Ancien Canton Nay-Ouest	0	4	0	0	0	4	61
Ancien Canton Nay-Est	4	22	8	3	7	44	36

La Communauté de Communes dénombre une petite vingtaine de Grandes et Moyennes Surfaces (GMS). Elles sont quasiment toutes implantées entre Bénéjacq, Nay et Coarraze. Seul l'Intermarché de Bordes fait exception sur le reste de la Communauté de Communes. L'ensemble des GMS représentait près de 20 000 m² de surface commerciale en 2015.

Le territoire a vu de nombreux changements intervenir dans cette offre GMS :

- Le déménagement du Super U du centre-ville de Nay vers l'Espace Commercial des Pyrénées à Bénéjacq et Mirepeix (projet autorisé en 2011). Il est aujourd'hui implanté sur les communes de Bénéjacq et Mirepeix, et s'est agrandi de 760 m² devenant un hypermarché avec la création également d'un espace culturel de 299 m². L'ancien local de Super U a été repris temporairement par l'enseigne SPAR.
- Le déplacement du LIDL de Coarraze sur l'Espace Commercial des Pyrénées en 2014.
- L'agrandissement d'Intermarché à Bordes en 2015
- La fermeture des Hard-Discounteurs ED à Nay et Netto à Coarraze en 2014, les friches ayant été réoccupées en 2015 (motoculture et notaires).



Avec 859 m² pour 1000 habitants, la densité totale de GMS sur la Communauté de communes est maîtrisée comparativement à la densité sur le département (1.098 m² soit inférieure de près d'un quart).

Cette différence est surtout le fait de la faiblesse de l'offre en GMS spécialisée, surtout en équipement de la maison et en équipement de la personne (inférieure de 60% à l'offre moyenne sur le département) mais

également en culture-loisirs.

A l'inverse on observe par contre un **fort équipement en alimentaire**. En 2011, l'offre alimentaire était supérieure de près de 10% à la densité sur le département en 2011, ce qui explique la fermeture de 2 établissements en 2014, avec les pertes d'emplois corrélatives. En 2012, malgré ces fermetures, l'installation de nouvelles GMS alimentaire en périphérie ne paraît pas pertinente, et le développement des enseignes existantes doit préserver les équilibres du territoire, qui présente tout de même 326 m² de surfaces alimentaires périphériques pour 1 000 habitants, la moyenne départementale étant de 370 m² pour 1 000 habitants.



Surface de vente approximatives des GMS en Pays de Nay en 2011

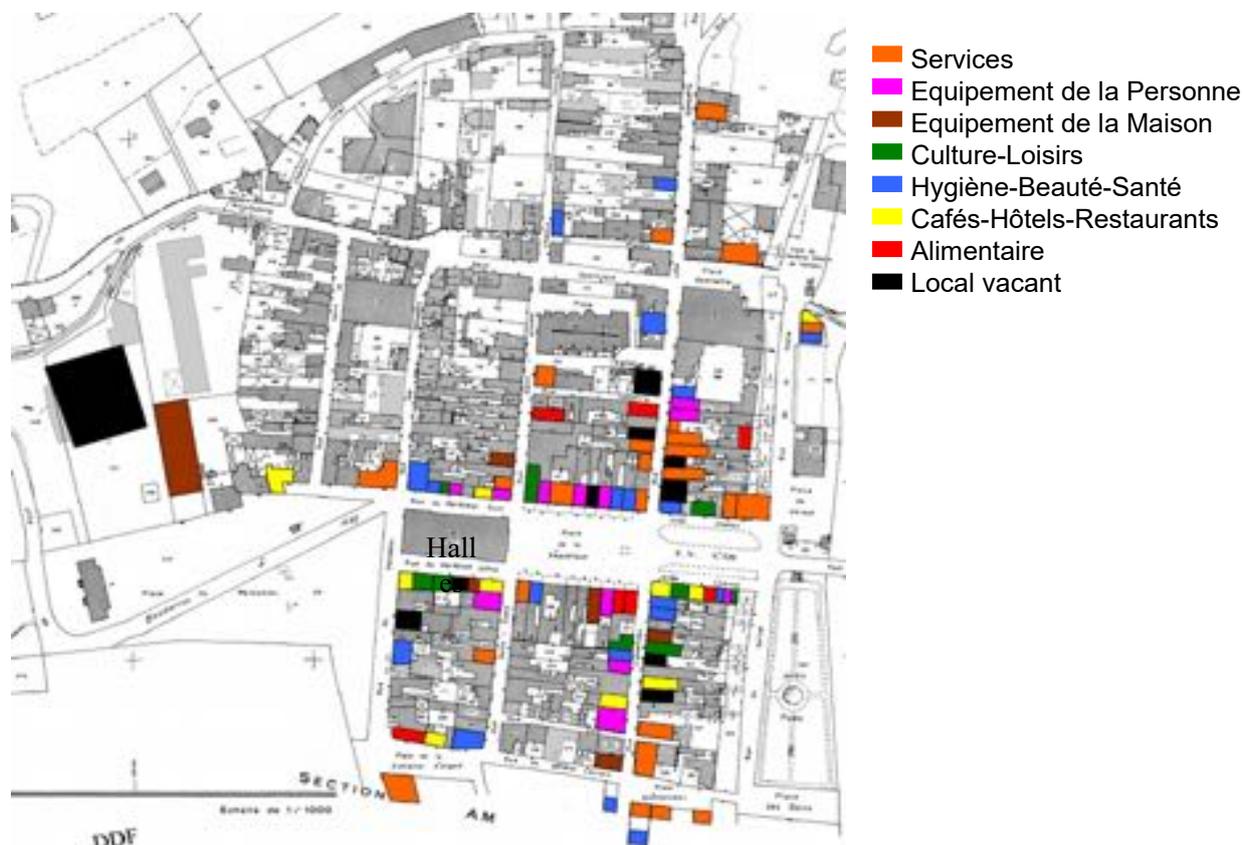
La Communauté de Communes reste directement sous l'influence de Pau et de son agglomération (Pau, Billère, Lons ou Bizanos) riche en grandes surfaces, près de 200, pour une surface totale dépassant les 300.000 m². Ces pôles ont cependant peu évolué ces dernières années (+ 20.000 m² seulement entre 2007 et 2011). Citons néanmoins les extensions de Leroy Merlin Pau (+ 4000 m²) et Brico-Dépôt Mazères-Lezons (+ 3950 m²), la création d'un Intersport de 1800 m² et d'un Chausséa de 677 m² à Lons, et la création d'un Kiabi de 1947 m² à Bizanos.

Le sud du territoire subit aussi, en moindre mesure, l'influence de Lourdes (29.310 m² c'est-à-dire un

plancher commercial équivalent presque au double de Nay/Coarraze/Bénéjacq) mais son équipement en culture-loisirs ou en équipement de la personne est très limité ne constituant pas un moteur d'évasion.

Les autres pôles commerciaux ne disposent que d'une offre de proximité (alimentaire et équipement de la maison) : Arudy (3783 m²), Gan (3677 m²), Pontacq (3624 m²) et Soumoulou (5812 m²) et ne constituent donc pas des occasions d'évasion pour les habitants du territoire communautaire. Enfin Tarbes et son agglomération (Ibos, Laloubère, Bordères-sur-l'Echez, Soues ou Aureilhan) représentent une offre commerciale importante avec plus de 200.000 m² de grandes et moyennes surfaces qui ont beaucoup évolué entre 2007 et 2011 (+ 70.000 m²), mais l'offre reste plus éloignée et moins importante que celle de Pau.

Avec près de la moitié de l'offre commerciale composée par les services et les spécialistes hygiène-santé-beauté (pharmacies, coiffures, instituts de beauté, optique...), Nay affirme un rôle de pôle commercial de services complétant son rôle de pôle commercial alimentaire, les activités alimentaires et de café-hôtel-restaurant représentant un tiers de l'offre commerciale (un quart seulement en ne comptabilisant pas les commerces alimentaires des Halles). Le taux de diversité commerciale (taux de commerces anormaux de 22%) atteint cependant un niveau mitigé qui conduit à s'interroger sur la capacité du pôle à affirmer une identité commerciale forte au-delà de son rôle de pôle commercial alimentaire. Cependant l'influence du marché et le positionnement des commerces (93% des commerces sont en centre-ville) confèrent une légitimité commerciale au centre-ville de Nay.



Source étude Cibles et Stratégies (2011)

Le marché de Nay le mardi matin propose 120 à 150 professionnels. Quatre types d'offres dominent ce marché :

- les commerces de l'équipement de la personne (40% de l'offre) notamment avec les vêtements, les chaussures ou les accessoires type maroquinerie ou bijoux,
- les commerces de fruits et légumes (11% de l'offre),
- les commerces d'équipement de la maison, fleurs et jardinage et bibeloterie (9% de l'offre),
- les autres commerces alimentaires (28% de l'offre).

L'organisation du marché en priorité sous les Halles et sur les Places République et Marcadieu permet de ne pas trop perturber l'accès des commerces du centre-ville tout en restant très proche. L'accès au marché se fait naturellement mais se stationner est très difficile les jours de marché, puisque le marché est alors directement organisé sur la plus importante réserve de stationnements du centre-ville.

Le marché du samedi matin accueille près de 60 commerçants, surtout sous les Halles ou à proximité directe (le stationnement Place Marcadieu restant de fait disponible).

Points forts

- Un marché très vivant avec une existence reconnue, de nombreux clients habitués mais également un nombre important de professionnels fidèles.
- Le marché propose une belle diversité d'offre produits.
- Très bonne situation géographique du marché dans la ville, en plein cœur du centre-ville.
- Une place est trouvée pour tous les professionnels qui viennent, aucun ne repart.
- Des animations sont régulièrement mises en place sur le marché : animateur, musiciens, comédiens...



Points faibles

- Quelques commerçants de produits moins qualitatifs.
- Le stationnement est très problématique les jours de marché
- Manque de toilettes.
- Quelques commerçants alimentaires concernés par des emplacements voisins vides peuvent parfois se retrouver avec des offres voisines inadaptées (animaux par exemple).

- La clientèle reste rurale, le marché peinant à renouveler sa clientèle vers les jeunes ménages et les Catégories Socio-Professionnelles+.

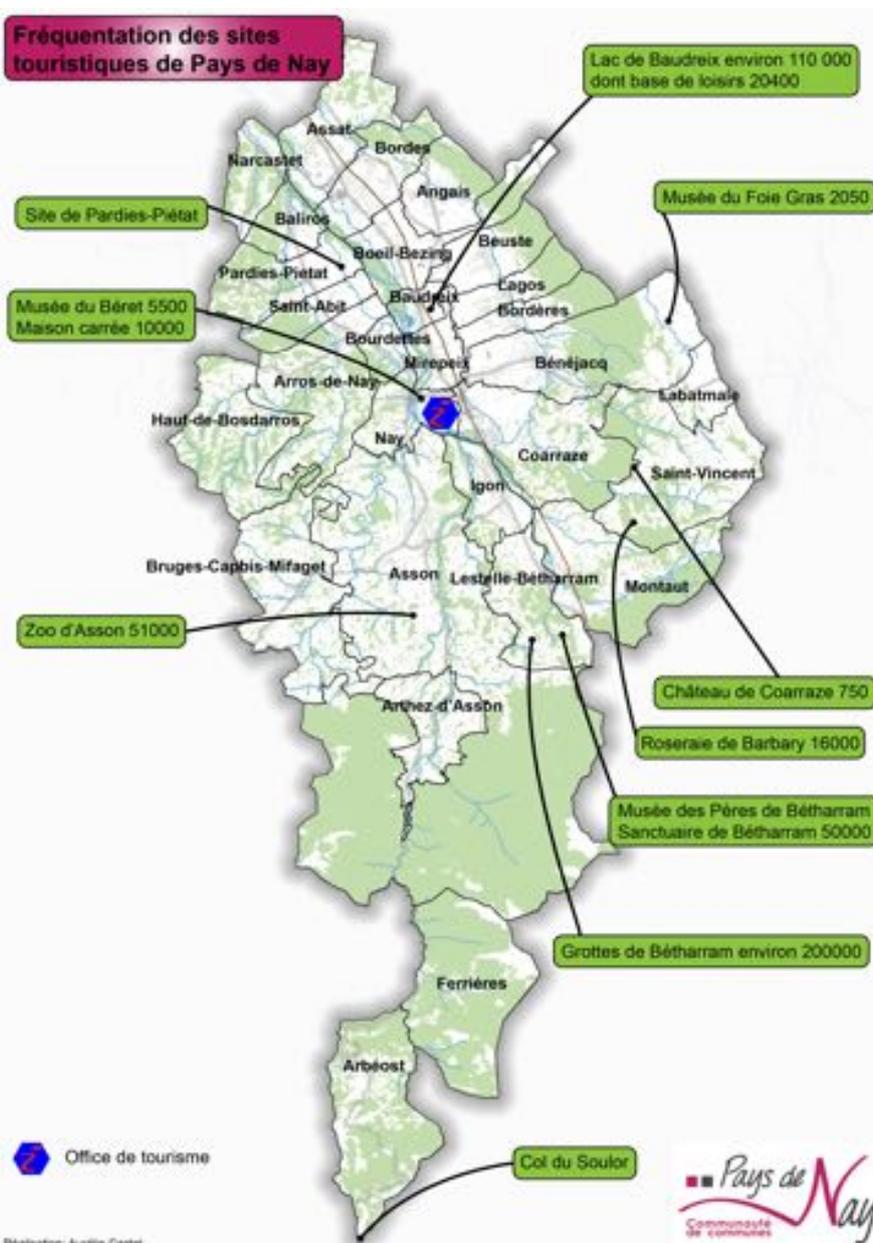
- **Le Tourisme**

Le tourisme est une composante à part entière de l'économie du territoire du Pays de Nay. Ainsi que l'étude tourisme réalisée par la Communauté de Communes en 2010 l'avait démontré, le territoire possède des activités et sites touristiques « phares », à l'image des grottes de Bétharram, qui sont situées à cheval sur le Pays de Nay et le département des Hautes-Pyrénées. Surtout, le territoire est tout proche de Lourdes, qui accueille 5 millions de visiteurs par an.

L'offre de restauration et d'hébergement est relativement faible, avec une capacité globale de 1 195 lits marchands, dont 428 en locations meublées, 441 en hôtellerie de plein air et seulement 102 en hôtellerie, l'hôtellerie étant un problème récurrent de la capacité d'accueil du territoire, notamment pour les entreprises (Safran). L'offre de restauration se limite à 35 établissements environ sur le territoire, dont 18 restaurants, 9 brasseries pizzérias et 8 cafés-bars.

La fréquentation serait de l'ordre de 500 000 nuitées par an environ, dont 1/3 seulement seraient réalisées dans un hébergement marchand.

Le tourisme représente malgré tout une partie importante et émergente de l'activité économique sur le territoire du Pays de Nay.



Récapitulatif de la capacité en hébergement marchand, offre actualisée en janvier 2015

Type d'hébergement	Nombre	Nombre de lits
Campings	2 (un 3 étoiles, 1 deux étoiles)	441
Chambre d'hôtes	10	74
Meublés	78 dont 28 labélisés Gîtes de France et 37 Clévacances	428
Hôtels	3 (1 trois étoiles, 2 non classés)	102
Hébergements collectifs	1 accueil pèlerins 1 centre d'accueil de groupe	42 120
Résidences de tourisme	0	0
Villages vacances	0	0
Total		1195

Fréquentation touristique, estimation 2011

Estimation de la fréquentation touristique (en nuitées)		Répartition des nuitées	
Hypothèse basse	Hypothèse haute	Non marchand (famille, amis)	Marchands
456 000	504 000	62,10 %	37,9 %

Source Observatoire Départemental du Tourisme

*hôtel-restaurant *** Le Vieux Logis à Lestelle-Bétharram*



- **La construction**

Le secteur de la construction est en partie porté sur le territoire du Pays de Nay par la dynamique de construction de logements et l'attractivité démographique. Ce domaine d'activité représente un total de 338 emplois pour 300 établissements en 2014. Il est donc essentiellement caractérisé par des entreprises individuelles sans salariés, les entreprises comme Despagnet étant plutôt l'exception. En 2015, 44 des 205 créations d'entreprises ont eu lieu dans ce domaine.



- **Administration, santé, action sociale**

Même s'il est difficile d'obtenir une vision très fine des effectifs des différentes fonctions publiques (Etat, hospitalière et territoriale), il est manifeste que le secteur public joue un rôle fort dans l'emploi sur le Pays de Nay, même s'il ne s'agit pas du secteur le plus important en comparaison avec d'autres territoires ruraux. Si on y ajoute le secteur de la santé et de l'action sociale, le secteur administration représente ainsi 1379 emplois.

Les évolutions démographiques et ménages

- **Une croissance démographique soutenue**

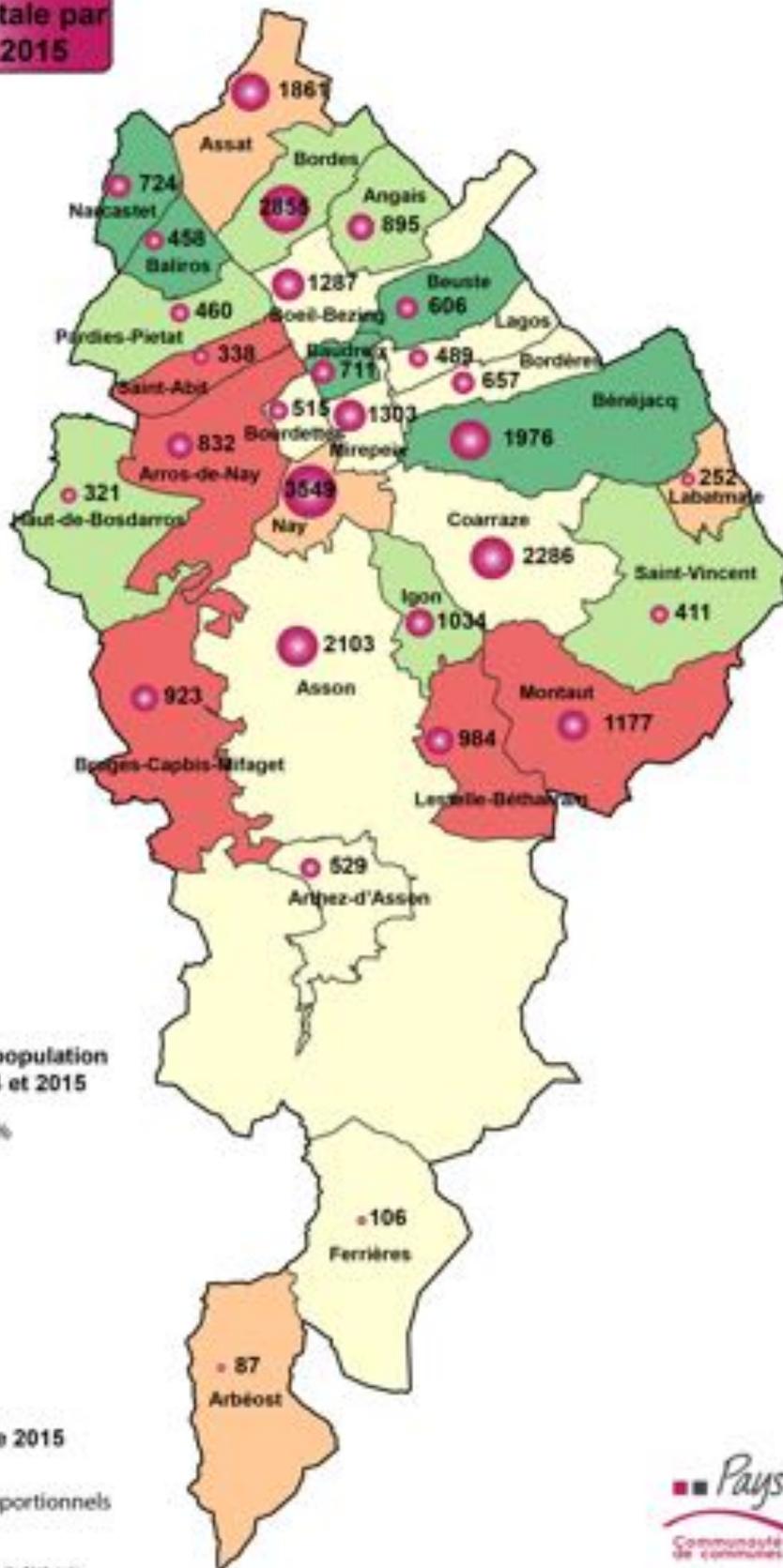
Les évolutions démographiques du Pays de Nay ont été appréhendées dans le cadre du SCoT à partir des populations totales communiquées par l'INSEE.

Le concept de population totale est défini par le décret n°2003-485 publié au Journal officiel du 8 juin 2003, relatif au recensement de la population. La population totale d'une commune est égale à la somme de la population municipale et de la population comptée à part de la commune. La population totale d'un ensemble de communes est égale à la somme des populations totales des communes qui le composent. La population totale est une population légale à laquelle de très nombreux textes législatifs ou réglementaires font référence.

Ainsi que les cartes et tableaux ci-après l'indiquent, la population du Pays de Nay connaît une croissance régulière. En 1990, le territoire du SCoT regroupait 24 862 habitants. 25 ans plus tard, il en compte 29 735, soit **4 873 habitants supplémentaires**.

En 2015, la commune la plus peuplée de la communauté de communes était celle de Nay, avec 3 549 habitants. 3 autres communes sont entre 2 000 et 3 000 habitants : Bordes (2 855), Coarraze (2 286) et Asson (2 103). Plusieurs communes sont entre 800 et 2000 habitants, d'autres entre 200 et 500 habitants. Enfin, seules les communes de Arbéost et Ferrières ont une population inférieure à 200 habitants, respectivement à 87 et 106 habitants.

Population totale par commune en 2015



Evolution de la population totale entre 2014 et 2015

- - 8,7 % à - 1%
- - 1% à 0%
- 0% à 1%
- 1% à 2%
- 2% à 5,4%

Population totale 2015

● Cercles proportionnels

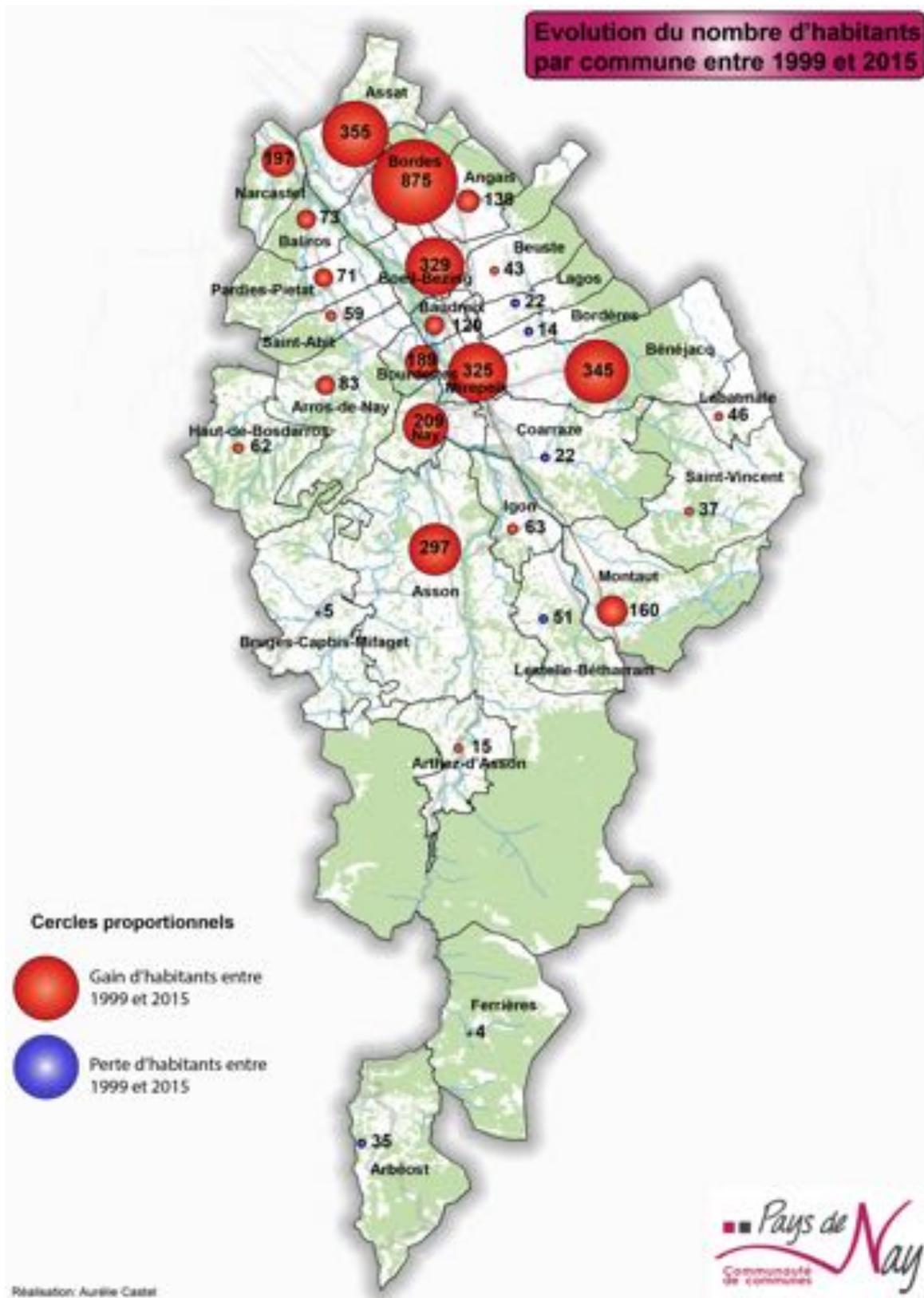
Réalisation: Aurélie Castel
Source: INSEE - Méthode: Douze Naturels



EVOLUTION DE LA POPULATION TOTALE PAR COMMUNE										
	1990	1999	2006	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Angais	762	757	825	855	869	863	873	881	885	895
Arros-de-Nay	820	749	740	782	808	831	848	851	846	832
Arthez-d'Asson	470	514	513	513	511	520	524	527	527	529
Assat	1249	1606	1665	1750	1778	1812	1838	1862	1867	1861
Asson	1656	1806	1892	1993	2045	2082	2082	2086	2093	2103
Bainos	368	385	389	380	378	380	398	413	436	458
Baudreix	441	591	642	649	644	645	643	660	686	711
Bénéjacq	1593	1631	1825	1918	1943	1928	1927	1923	1924	1976
Beuste	508	563	553	541	532	525	527	546	575	606
Boeil-Bezing	964	958	1178	1262	1265	1267	1275	1275	1279	1287
Bordères	579	671	675	686	683	674	669	662	656	657
Bordes	1669	1980	2298	2462	2534	2613	2715	2761	2807	2855
Bourdettes	297	326	351	387	421	453	487	504	514	515
Bruges-Capbis-Mfaget	833	928	897	938	964	966	970	961	943	923
Coaraze	2175	2398	2247	2284	2243	2229	2211	2260	2276	2286
Haut-de-Boudamos	267	259	264	280	291	301	312	316	316	321
Igon	960	971	1026	1055	1064	1047	1029	1012	1023	1034
Labatmale	212	206	247	272	269	263	256	255	254	252
Lagos	514	511	493	467	482	485	489	492	485	489
Lestelle-Bétharam	1317	1035	958	971	981	986	992	991	997	984
Mirepeix	922	984	1111	1193	1220	1263	1285	1303	1306	1309
Montaut	1013	1017	1089	1127	1159	1190	1211	1241	1190	1177
Niarcastet	529	527	581	602	621	641	661	693	701	724
Nay	3589	3340	3551	3541	3506	3470	3513	3614	3555	3549
Pardies-Piétat	365	389	441	462	457	453	449	447	453	460
Saint-Abit	195	279	361	377	374	370	366	369	370	338
Saint-Vincent	354	374	380	393	392	394	391	389	403	411
Arbléost	128	122	106	93	94	96	92	89	87	87
Fermières	112	110	115	115	114	112	107	104	105	106
Total SCoT	24862	25797	27413	28348	28642	28859	29140	29487	29559	29735
Evolution annuelle	*	104 0,42%	231 0,89%	312 1,14%	294 1,04%	217 0,76%	281 0,97%	347 1,19%	72 0,24%	176 0,60%

La hausse de population n'était que de 0,42% par an de 1990 à 1999. Elle s'est accélérée au cours des années 1999 / 2006 pour atteindre un rythme de 0,89%, et plus particulièrement sur la période 2006/2009 où le rythme moyen d'évolution annuel est de + 1,14%. **Le territoire du SCoT gagne en moyenne entre 200 et 350 habitants supplémentaires par an.** Le rythme constaté depuis 2009 est toutefois régulièrement supérieur à 1% jusqu'à 1,2% de croissance démographique par an.

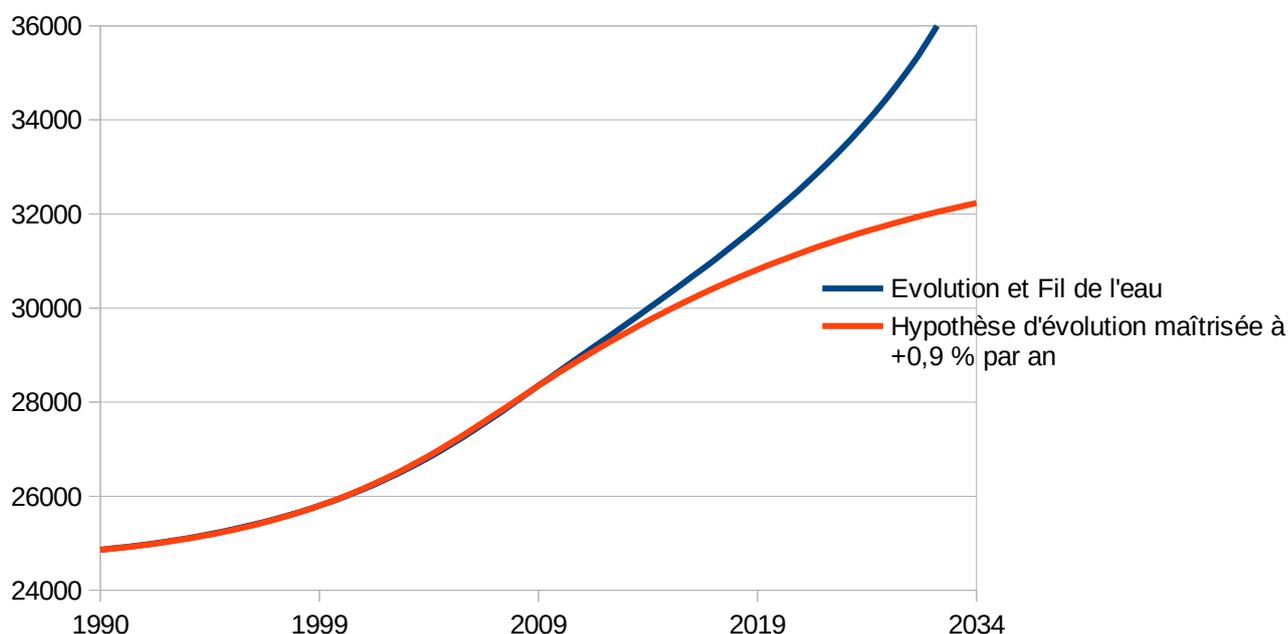
Ainsi que la carte suivante le met en évidence sur la période 1999-2015, certaines communes connaissent des évolutions très favorables tandis que d'autres montrent certaines fragilités démographiques. Ainsi, on constate que la commune de Bordes connaît une évolution démographique exceptionnelle, avec 875 habitants de plus en 15 ans. De même, la croissance des communes de Assat, Bénéjacq, Boeil-Bezing,



Mirepeix et Asson sont très dynamiques. A l'inverse, d'autres communes perdent un peu de population, à l'image de Coarraze, Lestelle-Bétharram ou Arbéost. La commune de Nay, la plus importante en termes de population, gagne un peu plus de 200 habitants entre 1999 et 2015, ce qui montre la difficulté de la commune centre à maintenir une dynamique démographique importante.

La dynamique démographique, si elle est partagée globalement, est donc essentiellement concentrée sur l'axe de la RD 938 et des communes qu'elle irrigue. Les deux pôles d'arrivée de la population sont ceux de Bordes / Assat et de ses communes voisines et de la centralité Nayaise élargie à ses communes périphériques : Bénéjacq, Mirepeix, Bourdettes. Au sud, la commune d'Asson, qui n'est toutefois distante que de 5 km du centre de Nay, est également très dynamique.

A ce rythme, le seuil des 35 000 habitants pourrait être atteint dès 2027. De même, les équilibres démographiques actuels seront potentiellement modifiés, avec un rééquilibrage démographique entre Nay et Bordes qui est probable. Le diagramme ci-dessous montre l'évolution depuis 1990 en la projetant sur 2029 avec une première courbe représentant une moyenne d'évolution au fil de l'eau sur la tendance 2006-2009, qui pourrait être plus forte selon les années références. La seconde montre, elle, l'écart que produit un effort de maîtrise à + 0,9 % d'évolution annuelle, légèrement inférieur au fil de l'eau 2006-2009 ou 2012-2013.



- **Une croissance liée à l'arrivée de jeunes ménages**

L'analyse de l'évolution des soldes naturels et migratoires sur l'ensemble des communes du territoire du SCoT de 1999 à 2015 montre le rôle joué par l'arrivée des nouvelles populations dans l'évolution de la démographie.

En effet, des communes comme Bordes, Narcastet, Boeil-Bezing et Saint-Abit ont connu un solde migratoire supérieur à 2% par an sur cette période. A l'inverse, les communes qui ont connu une baisse de population sur la même période le doivent également au solde migratoire et donc au départ de population, à l'image de

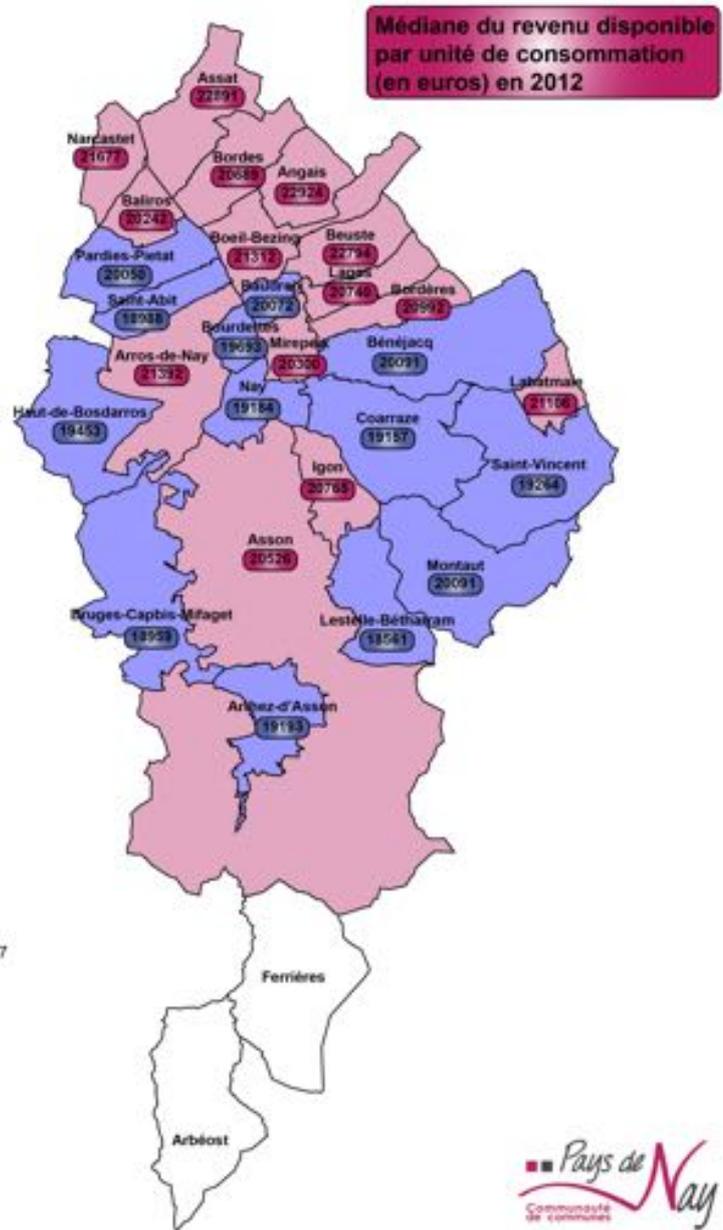
- Des différences de revenus des ménages

Les propos ci-dessus évoqués au niveau de la démographie trouvent une illustration complémentaire dans l'analyse de la médiane du revenu disponible par unité de consommation (en euros).

La médiane du revenu disponible par unité de consommation était de 20160 € en 2012. Il est donc supérieur au niveau départemental (20147€), ce qui est un bon indicateur, les Pyrénées-Atlantiques étant un département littoral, au dessus de la moyenne nationale.

Si l'on compare la moyenne du territoire du SCoT au niveau moyen des bassins d'emploi voisins, le Pays de Nay est proche du voisin palois (20302€), mais bien supérieur aux bassins d'emplois de Tarbes, Oloron Sainte-Marie ou Lourdes, dont le revenu net moyen est inférieur de 7% ce qui est relativement important.

Ces données ne doivent pas toutefois masquer de réelles disparités au sein du territoire, avec une nette ligne de partage, pour ne pas dire une fracture entre « nord » et « sud », matérialisée sur la carte. Réalité que seule la commune d'Asson vient contredire avec une médiane de revenu légèrement supérieure à la moyenne du Pays de Nay. Les revenus moyens des communes au nord d'une courbe Arros-de-Nay – Mirepeix – Bordères sont en effet le plus souvent supérieurs à la moyenne et dépassent parfois les 21000 à 22000 € sur un axe Narcastet - Beuste, avec **22924 € à Angaïs**. A l'inverse, au sud de cette courbe, et à l'exception de la commune d'Asson, il ne parviennent jamais à atteindre les 20 500 € et ne sont que de **18561 € à Lestelle-Bétharram**,



soit un écart de 4500 € ou **20 % d'écart entre les moyennes les plus élevées et les plus faibles**, ce qui traduit de **fortes inégalités au sein du territoire**. La situation est encore plus contrastée avec les 2 communes des Hautes-Pyrénées ayant intégré la Communauté de Communes au 1er janvier 2014, même si les données concernant Arbéost et Ferrières ne sont plus disponibles depuis 2012.

Les projets structurants

Les projets structurants qui sont présentés ci-après peuvent l'être à différents stades d'avancement ou de portages différents (publics ou privés).

En premier lieu, il y a lieu de citer les projets portés par la Communauté de Communes du Pays de Nay, maître d'ouvrage du SCoT.

- **Dans le domaine économique :**

La Communauté de Communes porte une réflexion coordonnée à l'échelle des 29 communes sur l'**offre foncière économique**, tout en prenant en compte des objectifs de densification de l'offre, de déplacements durables, de respect des paysages et du tissu agricole. A cet effet, une convention a été signée avec la SAFER en 2010. L'**extension du PAE Monplaisir** pourrait constituer l'un des premiers projets structurants dans ce domaine. Un schéma foncier et des zones d'activités est en cours de finalisation.

En termes de commerce, un **schéma d'organisation commercial** a été engagé par la Communauté de Communes en 2011, avec pour objectif d'être repris dans le SCoT. Il a pour vocation de structurer l'offre commerciale du territoire du Pays de Nay. Ce schéma a conduit à une **Opération Collective de modernisation en Milieu Rural (OCMR)** portée par la Communauté de Communes est qui est une véritable réussite.

Autre projet structurant très fort, le **Pôle aéronautique Aéropolis** (inclus dans le Pôle de compétitivité Aérospace Valley), engagé en 2011, fait l'objet d'une stratégie de commercialisation par un Syndicat Mixte, avec une reprise en régie par la Communauté de Communes du Pays de Nay dès l'année 2019.

En termes de tourisme, une démarche de **stratégie touristique**, fondée sur la valeur et les aménités des paysages naturels et du patrimoine du territoire a été engagée en 2010. L'étude touristique a intégré tout particulièrement les enjeux liés au développement urbanistique du territoire et à la composante proprement résidentielle du tourisme (risques de mitage et de banalisation des paysages, absence et développement de liaisons douces, identité architecturale du territoire...). Dans ce cadre, une mise en conformité des **affichagees publicitaires** avec la loi a été réalisée dans le cadre des travaux du SCoT. De même, la charte paysagère sera déclinée au travers des documents d'urbanisme, et présentée dans les guides du porteur de projet tourisme.

Le projet touristique de la CCPN recherche une démarche plus coopérative, davantage ancrée dans l'identité piémont/montagne et loisirs de nature du territoire et adossée, à ce niveau, aux destinations immédiatement voisines (Val d'Azun/Ouzom, Saint Pél/Lourdes/Bigorre/Lavedan, Vallée d'Ossau, Pau Pyrénées...). Un projet de développement du col du Soulor est en cours d'étude avec la Communauté de communes Pyrénées-Vallée des Gaves, il est développé dans le diagnostic. De même, un projet de dynamisation des activités d'eaux-vives sur le Gave de Pau est à l'étude avec le Pays de Lourdes, à adosser à la filière eaux-vives interdépartementale, en lien avec la CDA Pau-Pyrénées également. Une étude d'optimisation du **Plan Local de Randonnées** (PLR) a été réalisée en 2011-2013, en lien avec les 4 territoires de PLR voisins et les Syndicats Mixtes du Haut Lavedan et du Val d'Azun. Une stratégie dans laquelle s'insère également le projet structurant de « **véloroute** ». Enfin, le schéma cyclable est en cours de finalisation avec équipements de type parkings prévus.

- **Dans le domaine des équipements et services**

Dans le domaine des équipements et services, un service communautaire de la **Petite Enfance** a été mis en place depuis 2010, avec la création de 2 **crèches**, en liaison avec l'existence d'un **Relais d'Assistants Maternelles** (RAM) et d'une **ludothèque**. Un Lieu d'Accueil Enfants Parents (LAEP) communautaire a été créé en 2015. Depuis janvier 2017, les locaux de la crèche Libellule, situés à Assat, ont été transférés à la Communauté de Communes du Pays de Nay, le personnel étant géré par un prestataire extérieur. Le développement des lieux d'accueil des 6 -12 ans est un enjeu pour le territoire.

Dans le domaine des services à la personne, l'accompagnement des personnes âgées a fait l'objet de la mise en place de services à domicile, avec le **portage de repas à domicile** en 2011 et le lancement d'un service de **Transports à la Demande** mis en place en 2013 (ouvert à toutes les populations).

Suite à une étude diagnostic sur les projections de l'action sociale communautaire, la Communauté de Communes du Pays de Nay va gérer (à partir de septembre 2018) un espace de Vie Sociale, agréé par la Caisse d'Allocations Familiales. Cette structure de proximité, service de l'animation de la vie sociale, touchera tous les publics et va permettre de compléter l'offre de services communautaires en matière d'action sociale en partenariat avec les communes, les CCAS, la MSAP et les acteurs sociaux institutionnels et associatifs.

Un projet d'organisation de la gestion des urgences médicales de proximité est opérationnel, en lien avec les médecins généralistes (« País »). La Plateforme Alternatif d'Innovation Santé est basée sur la mutualisation des moyens afin d'assurer la continuité des soins durant les jours ouvrables. La Communauté de Communes s'est également engagée en 2018 dans un contrat local de santé avec CC Luy et NE Béarn.

En terme **culturel**, la mise en réseau et le développement **de la lecture publique** sont lancés. Un **projet de cinéma** de deux salles et une **médiathèque tête de réseau** sont en cours de programmation au sein d'un pôle culturel situé à Nay. Deux annexes à la médiathèque seront implantées au nord et au sud du territoire pour assurer un rayonnement adapté en termes de service rendu. Il existe également un **pôle culturel d'art contemporain** en milieu rural, avec l'association Nayart (Minoterie), soutenu par le Département et la

Région Nouvelle-Aquitaine. Un recensement de valorisation et de restauration du **petit patrimoine rural** a été réalisé, avec l'instauration d'un fond de concours communautaire au soutien des projets publics et privés notamment pour la restauration du patrimoine religieux.

Un service **jeunesse** a été créé à l'échelle communautaire avec le transfert de la compétence jeunesse 11-17 ans ainsi que la Maison de l'Ado en avril 2017, puis l'ouverture de la nouvelle Maison de l'Ado du Pays de Nay en avril 2018 au sein des espaces jeunesse, vie sociale et associative situés dans les anciens locaux de l'usine Petit Boyà Nay.

La Communauté de Communes a enfin investi dans la construction du nouveau centre de secours et incendie du Pays de Nay situé à Nay.

- **Dans le domaine de l'aménagement de l'espace**

Dans le domaine de l'aménagement de l'espace, dans le cadre du SCoT, un **service intercommunal d'urbanisme** (instruction du Droit des Sols, Plans Locaux d'Urbanisme, etc...) a été mis en place en 2015.

En outre, la Communauté de Communes, lauréate en 2013 du Plan paysages national, a adopté une « **Charte architecturale et paysagère** ».

En lien avec le Centre régional de la propriété forestière (CRPF) et dans le cadre du plan pluriannuel régional de développement forestier, une démarche d'animation forestière locale a été engagée en 2013, visant à favoriser un « réapprentissage » de la sylviculture et de la gestion forestière par les propriétaires forestiers.

En 2015, la CCPN a pris une compétence en matière d'aménagement numérique, dans un objectif de développement de la desserte très haut débit du territoire.

Depuis 2018, la CCPN est également compétence en matière d'eau potable, assainissement et de Gestion des Milieux Aquatiques et de Prévention des Inondation (GEMAPI).

- **Dans le domaine des transports et déplacements**

La Communauté de Communes s'est engagée, en 2011, dans le projet de **contrat d'axe ferroviaire** de la Région Nouvelle-Aquitaine. Les principaux enjeux identifiés concernent la revitalisation des dessertes ferroviaires et le foncier autour notamment des gares de Bordes/Assat, Coarraze/Nay et Lestelle/Montaut, sur une ligne Orthez-Pau-Lourdes-Tarbes. Dans ce cadre, la Communauté de Communes s'est dotée (délibération du 26/04/2011) d'une compétence pour la réalisation des opérations foncières, d'aménagement urbain et de développement liées à la desserte ferroviaire du territoire.

La **Véloroute** Adour-Pyrénées, sous maîtrise d'ouvrage du Département, a été mise en service. Cet équipement est structurant pour le Pays de Nay, dans un objectif de développement durable et d'attraits touristique et résidentiel de son territoire. Il pourrait, à moyen et long termes, servir de déclencheur à des projets de réalisation de « liaisons douces » aujourd'hui quasiment inexistantes sur un territoire dominé par la voie rapide et des traversées automobiles linéaires de bourgs. Un schéma de mobilités est en cours d'étude avec l'AUDAP.

- **Dans le domaine de l'habitat**

En 2009, sur recommandation de l'Etat, la Communauté de Communes a décidé, dans un 1er temps, d'orienter sa politique habitat vers la réalisation d'opérations ciblées (logements communaux notamment) et la constitution de réserves foncières en lien direct avec les communes. Le projet initial de Programme local de l'habitat (PLH), évoqué dans le contrat communautaire de développement avec le Conseil Départemental, pourrait être repris à terme.

Un **règlement communautaire d'intervention en matière d'habitat** est aujourd'hui mis en œuvre avec :

- la recherche de réserves foncières pour la réalisation de logement sociaux, en lien direct avec des opérateurs et bailleurs sociaux (Office palois de l'habitat notamment)
- des projets de logements communaux, avec l'assistance de la Communauté de Communes.
- une étude sur l'habitat adapté des gens du voyage.

Une étude sur le logement des personnes âgées est en cours et permettra de définir des orientations.

En outre, la Communauté de Communes et la commune de Nay sont lauréats de l'Appel à Manifestation d'Intérêt centre-bourg (**AMI Centre-Bourg**) qui doit permettre de revitaliser le centre-bourg de Nay avec le financement d'études et de programmes de travaux.

- **Dans le domaine de l'environnement**

La CCPN a réhabilité en 2014 le Centre d'Enfouissement Technique de Bénéjacq. Elle est également maître d'ouvrage délégué des opérations de réhabilitation des décharges communales dont les décharges de Bordes et de Coarraze. Les études ont été finalisées en 2016. Les travaux seront réalisés en 2017-2018.

La CCPN a également mis en place la redevance spéciale auprès des professionnels. Les études ont été menées en 2015-2016 pour une application au 1^{er} janvier 2017.

Un projet d'extension et de rénovation de la déchetterie de Coarraze est en cours. Les travaux sont programmés pour fin 2018. Un projet de rénovation sera également à envisager pour la déchetterie d'ASSAT, site qui a été intégré au 1^{er} janvier 2017.

En collaboration avec le Syndicat de traitement des Déchets, Valor Béarn, la CCPN souhaite implanter sur son territoire une plate-forme de broyage de déchets verts (filiale de compostage à la ferme). La recherche de sites est en cours.

La mise en place d'un Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) sera étudiée dès l'année 2019.

Dans le domaine de l'eau et de l'assainissement, la CCPN a réalisé en lien avec le SEAPAN un schéma directeur de gestion des eaux pluviales dont les orientations, validées en 2017, seront intégrées au SCoT.

Enfin la Communauté de Communes s'est engagée dans l'élaboration d'un Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET).

Ces éléments mettent en évidence la capacité du territoire du Pays de Nay et de la Communauté de Communes à traiter les problématiques d'aménagement de son territoire. Il convient d'ailleurs de relever que, tant par ses compétences que par son champ d'action et ses projets, la Communauté de Communes du Pays de Nay réunit et mobilise aujourd'hui la quasi-totalité des thématiques obligatoires des SCoT, telles que précisément énumérées par le code de l'urbanisme.